



LES HALLES –Réunion Publique

Séance du jeudi 10 juillet 2008, Pavillon de l'Arsenal

Sous la présidence de

Madame Anne HIDALGO, Première Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture

Et

Monsieur Jean-François LEGARET, Maire du 1^{er} arrondissement

En présence de

Monsieur Thierry LE ROY, garant de la concertation

et

Monsieur Denis BAUPIN, Adjoint au Maire de Paris, chargé du développement durable, de l'environnement et du plan climat ;

Monsieur Hamou BOUAKKAZ, Adjoint au Maire de Paris, chargé de la démocratie locale et de la vie associative ;

Madame Seybah DAGOMA, Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'économie sociale et solidaire ;

Madame Fabienne GIBOUDEAUX, Adjointe au Maire de Paris, chargée des espaces verts ;

Monsieur Bruno JULLIARD, Adjoint chargé de la jeunesse ;

Madame Annick LEPETIT, Adjointe chargée des déplacements, des transports et de l'espace public

Monsieur Pierre MANSAT, Adjoint chargé de "Paris métropole" et des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France

Monsieur Denis MASURE, représentant la RATP

Monsieur David MANGIN, représentant de l'agence SEURA

Monsieur Patrick BERGER, représentant de l'agence Berger & Anziutti

Monsieur Bernard FRANJOU, chef de la mission des Halles

Madame Anne HIDALGO : Cette réunion publique, que je vous propose de tenir de 18 heures à 20 heures, a vocation à être un moment d'information, mais aussi d'échanges sur ce projet des Halles.

Quelques mots pour dire que c'est un moment important, puisque ce projet est emblématique de notre mandature. Nous avons eu, sous la mandature précédente, le temps de la conception, le temps du travail en amont sur ce que devait être ce lieu, et nous sommes, pour cette mandature, dans le temps de la réalisation. Bien sûr, dans le temps de la réalisation, il y a des choses qui bougent, qui changent, qui avancent, et notamment dans le cadre du dialogue que nous avons avec les habitants, mais aussi avec les partenaires.

Je vous présenterai les différents participants à la tribune, mais j'ai l'honneur d'ouvrir cette réunion au nom de Bertrand DELANOË qui ne pouvait être là, puisqu'il est aujourd'hui même en Équateur pour accomplir aussi ses fonctions de président de Cités et gouvernements locaux unis, qui est une organisation qui réunit des collectivités au niveau mondial.

Du côté des élus de la Ville de Paris, nous sommes venus nombreux pour dialoguer avec vous. Les adjoints au maire de Paris qui sont ici et que je vais vous présenter ont tous un rapport avec le projet des Halles :

- Fabienne GIBOUDEAUX, adjointe en charge des espaces verts, des parcs et jardins et qui, bien sûr, a un rôle très important à jouer sur ce projet ;
- Annick LEPETIT, adjointe en charge des déplacements et des espaces publics ; le projet des Halles contient une dimension très importante sur les déplacements, puisque c'est la principale porte d'entrée dans Paris ;
- Seybah DAGOMA, adjointe en charge de l'économie solidaire, mais aussi présidente de la SEM Paris Seine qui joue un rôle sur le secteur des Halles ;
- Denis BAUPIN, adjoint en charge du Développement Durable auprès du maire de Paris ;
- Bruno JULLIARD, adjoint en charge des questions relatives à la jeunesse.

Nous aurons sans doute Pierre MANSAT, en charge des questions métropolitaines, et d'autres adjoints qui nous rejoindront. Je me permets de saluer dans la salle Martine BILLARD, député des arrondissements centraux de Paris, et de nombreux élus qui sont là, notamment une représentante du maire du 2^e arrondissement. Je pense que Jean-François LEGARET, maire du 1^{er} arrondissement, va nous rejoindre et il a sa place ici à la tribune.

À cette tribune également, Bernard FRANJOU qui est le chef du projet des Halles, de la mission des Halles à la Ville de Paris. C'est lui qui coordonne l'ensemble des opérations qui ont trait tant au jardin qu'à la Canopée. Et puis nous avons bien sûr à notre tribune, et je suis très heureuse qu'ils soient parmi nous comme ils l'ont été à de très nombreuses réunions et groupes de travail, Patrick BERGER qui est l'architecte retenu sur le projet de Canopée et qui nous présentera les éléments de ce projet, et David MANGIN qui, lui, est l'architecte-urbaniste retenu notamment sur le projet de jardin. Il y a aussi dans la salle pour dialoguer avec nous des représentants de la RATP – je crois que Frédéric DUPOUY va nous rejoindre – qui auront aussi, je pense, à intervenir.

Je vous l'ai dit, première mandature : l'élaboration du projet ; seconde mandature de Bertrand DELANOË : la réalisation de ce projet. Nous voulons absolument que ce projet puisse voir le jour. Ce projet des Halles intervient dans un quartier qui est un quartier historique, emblématique de Paris, qui a subi beaucoup de traumatismes et qui, bien sûr, est un quartier très spécifique dans lequel on n'intervient pas dans n'importe quelles conditions. Je crois que les réunions que nous avons eues, le travail et le sérieux de la préparation dans laquelle nous nous sommes engagés les uns et les autres montrent à quel point ce projet et ce cœur de Paris sont pour nous un élément très important, mais ce cœur de Paris, c'est aussi la principale porte d'entrée dans Paris, et je crois que c'est ce qui caractérise aussi les Halles.

C'est donc un projet que nous devons construire, qui concerne les personnes qui habitent le quartier des Halles, mais c'est un projet qui doit aussi être un projet pour les Parisiens et plus largement pour les Franciliens, puisque la dimension métropolitaine du lieu, sur laquelle nous avons eu hier une réunion de concertation qui a été très riche, est une dimension que nous voulons absolument affirmer, parce que c'est un des éléments forts de l'identité de ce lieu.

Nous avons eu sur l'ensemble de ce projet, par exemple pour la Canopée, huit réunions de groupe de travail pour l'élaboration du cahier des charges fin 2006 et début 2007, quatre groupes de travail et six réunions préparatoires depuis octobre 2007 jusqu'à aujourd'hui ; pour le jardin, il y a eu également trois groupes de travail, déjà deux ces derniers mois avec Fabienne GIBOUDEAUX et huit réunions de groupe de travail avant cela, dont quatre réunions qui ont eu lieu en 2007. D'autres réunions, bien sûr, se tiendront en septembre et nous aurons l'occasion de continuer à approfondir ce qui se passe dans et sous la Canopée et ce qui est prévu et projeté pour le jardin, les deux éléments du projet ne devant en faire qu'un, puisque nous sommes sur un site qui doit être appréhendé dans sa globalité.

Sans être plus longue sur cette introduction, je voudrais passer la parole à Bernard FRANJOU pour nous présenter le projet de rénovation des Halles dans son ensemble et afin qu'il nous dise où nous en sommes. Ensuite, nous aurons la présentation par David MANGIN et Patrick BERGER du projet de jardin et de Canopée, une précision sur le calendrier et un échange qui doit suivre avec les différents intervenants.

Hamou BOUAKKAZ nous a rejoints. Il est l'adjoint en charge de tout ce qui a trait à la démocratie locale et participative, il a donc un rôle particulièrement important pour conduire ce projet qui nous anime.

Avant de passer la parole à Bernard FRANJOU, je vous propose que l'on soit, dans les prises de parole, sur une tonalité de respect. On peut ne pas avoir les mêmes idées, pour autant je pense qu'il est important de respecter à la fois les personnes et le travail des personnes si nous voulons que les choses se déroulent bien, et je ne doute pas que nous voulions tous que les choses se déroulent bien et que cette réunion publique d'information et de débat soit une réunion fructueuse.

Monsieur Bernard FRANJOU : Mon intervention va se limiter à une sorte de sommaire des présentations qui seront faites après moi, c'est-à-dire celles de David MANGIN, de Patrick BERGER et de Denis MASURE, je crois, qui va faire une présentation sur le projet RATP.

L'heure est venue aujourd'hui de présenter le projet des Halles dans son unité. C'est l'objet de la démonstration d'aujourd'hui. Jusqu'ici, toutes les séances se sont orientées sur l'analyse d'un aspect et on a fini par perdre de vue que c'était une unité.

C'est une unité qui comporte trois volets du projet urbain :

1. La réorganisation d'un espace public ;
2. Cet espace public a une logique souterraine qui vise à recomposer petit à petit l'ensemble des espaces qui établissent une liaison entre la gare ferroviaire souterraine de la RATP et du RER jusqu'à la surface ;
3. La reconstruction des émergences de l'ancien Forum.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que le projet de rénovation des Halles est une action partenariale coordonnée par la Ville de Paris et où seront prises en compte les différentes échelles du site : échelle régionale, échelle urbaine et échelle locale.

Réorganiser l'espace public, cela a été d'abord, à partir des décisions qui ont été prises par le maire à l'issue de la mise en concurrence sur le marché de définition simultané, le renforcement de l'unité composée autour de l'axe est-ouest. La réaffirmation de l'axe est-ouest. Le deuxième point, c'est décroquer le jardin. Le troisième, restaurer la continuité

des rues environnantes et retrouver notamment la continuité historique de l'axe est-ouest qui est précisément celle de la rue Saint-Honoré. Enfin, il s'agit d'ouvrir les espaces souterrains qui avaient, dès l'origine du projet en 1970, vocation à s'ouvrir sur le jardin.

Pour ce qui est de recomposer les espaces souterrains, les différents points qui seront développés aujourd'hui seront les suivants :

La rénovation de la salle des échanges qui, pour des raisons de sécurité et de commodité, s'accompagne de la nécessité de créer de nouveaux dégagements entre le niveau souterrain et la surface. Il y a d'abord l'accès Rambuteau et l'accès Berger qui seront prolongés jusqu'au niveau -4, la création d'un nouvel accès direct au niveau -4 place de Marguerite de Navarre, un accès direct du jardin vers la place Basse et, enfin, la recomposition de l'accès Pierre Lescot. Le troisième volet de la recomposition des espaces souterrains est l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité – accessibilité handicapés, mais également accessibilité pour tous. Enfin, il s'agit de développer des services urbains de commerces à la place des surfaces jusqu'ici allouées à l'automobile. D'une façon générale, le projet est une réappropriation partielle des espaces publics à l'attention des piétons.

La reconstruction des émergences de l'ancien Forum est issue de la nécessité de supprimer les émergences corrodées de l'ancien Forum. Les structures sont abîmées ; on a cherché depuis longtemps à recréer, à restructurer ces bâtiments pour conclure, à l'issue de nombreux diagnostics, à l'impossibilité de le faire. Le projet comporte donc la nécessité de la reconstruction. À l'occasion de cette reconstruction, il s'agit de renforcer l'offre d'équipements publics et la création de nouveaux équipements, mais justement, cet espace qui nécessite une animation particulière doit laisser une place au commerce dont la vitalité est connue. Enfin, le projet comporte l'ambition de faciliter l'accueil des populations métropolitaines, et en particulier de celles des jeunes.

Cette opération est coordonnée par la Ville de Paris qui, depuis le début, a joué un peu le rôle de locomotive pour entraîner ses partenaires, en particulier la région Île-de-France qui est un partenaire financier, le STIF qui est le maître d'ouvrage d'origine de tous les espaces de transport, la RATP qui sera un opérateur important sur le site, et enfin le responsable des espaces de commerce, Unibaill.

Monsieur David MANGIN : Le temps imparti est un peu court. Je pense qu'il y a à la fois des gens qui connaissent très bien le projet et d'autres qui le connaissent moins bien, donc, je vais surtout essayer de rappeler l'essentiel, puisqu'il y a beaucoup de thèmes sur cette question. Mme HIDALGO a rappelé qu'il y a eu beaucoup de réunions thématiques très précises sur chacun des thèmes, mais je voudrais surtout rappeler les principes généraux, parce que sans fil conducteur général, on n'aurait pas duré ces années. Le fil conducteur est principalement le thème de l'espace public.

L'idée de base du projet a été de remettre les Halles dans le système des grands espaces publics parisiens. Quotidiennement, il est difficile d'aller du Louvre à Beaubourg qui sont deux sites majeurs, il est difficile de traverser le jardin sur certains lieux, la place Marguerite de Navarre est un enfer et un danger quotidien... Il y a toute une série de dysfonctionnements sur l'espace public que chacun peut vivre quotidiennement, qu'il soit habitant du quartier, visiteur de Paris ou travaillant à Paris.

La Ville ayant choisi non pas de faire un grand équipement métropolitain, mais plutôt de construire le vide et de faire le plus grand jardin possible, notre proposition a consisté à faire un très grand toit qui signifie que c'est une des entrées majeures de la banlieue sur Paris. Les enquêtes qui ont été réalisées montrent que c'est le monde des jeunes des banlieues qui vient là, jeunes qui restent pour partie en bas ou qui sortent, et donc l'idée est qu'ils sortent dans un espace digne de ce nom, ouvert et à l'échelle à la fois de la montée en puissance du site et de ce que sont les grands espaces parisiens tels qu'on peut les connaître.

Voilà l'ambition ! Elle n'a pas changé, elle a essayé de résoudre aussi cette dimension métropolitaine qui pour nous est la sortie de la gare et qui peut être côté est, mais, bien entendu, il y a les sept entrées qui demeurent. C'est la condition *sine qua non* pour que cet urbanisme souterrain puisse fonctionner, sinon ce serait un urbanisme sous dalle qui fonctionnerait très mal. Je tiens à rappeler cela, car parfois il y a des questions sur le sens du projet.

À partir de cela, toutes sortes de questions se posent, et d'abord de connaissance du site. Je pense qu'il y a eu beaucoup de malentendus sur les Halles du fait qu'il y a une gigantesque machinerie sous les Halles : un pôle de RER, la ligne 4 du métro, un échangeur souterrain, puis des équipements et des commerces qui sont les plus gros chiffres d'affaires d'Europe et de fréquentation, voire des équipements parisiens extrêmement importants. Il faut résoudre à la fois une amélioration de cela et la montée en puissance du site aujourd'hui et demain – les transports en commun iront de plus en plus en puissance avec tout ce qui leur est lié, c'était donc de la responsabilité de la Ville et des acteurs de l'anticiper.

Sur la question des espaces publics, il y a une zone piétonne qui est de cette dimension-là [diapositive] et qui sera relativement élargie. Il y a eu beaucoup de discussions à l'époque à partir de notre proposition. En fait, on est à peu près sur la proposition de base, c'est-à-dire de ne pas faire un ensemble de quartiers piétonniers, mais une extension relativement limitée sur l'ensemble de la zone, à la fois pour pouvoir continuer à faire une ville passante et accéder aux parkings, aux commerces et aux livraisons, et en même temps essayer de valoriser le quartier grâce à un travail sur les infrastructures.

Cette diapositive assez spectaculaire faite pendant le chantier des Halles montre en rouge tout le système d'échangeurs souterrains qui se trouve sur ce site. Les flèches blanches correspondent aux systèmes d'entrées et de sorties qui permettent d'arriver à ce que l'on appelle la « grande boucle » et à un autre système qui s'appelle la « petite boucle » qui est donc le barreau nord-sud.

Là aussi, beaucoup d'études ont été faites, mais on arrive à la solution qui a été présentée dès la première phase du concours de 2004 et qui consiste à supprimer les entrées rue Berger et rue Coquillière, ce qui va nous permettre de tirer le jardin jusqu'à la rue du Louvre, de transformer le système d'entrées et de sorties de la place Marguerite de Navarre pour en faire un espace public.

La rue de Turbigo, on en a besoin... Évidemment, on a besoin de ce système-là qui est le système nerveux des Halles, c'est-à-dire que l'on en a besoin pour faire les livraisons, pour assurer une partie du transit, pour desservir les parkings, pour faire des travaux de l'intérieur sans trop de nuisances à l'extérieur. On a donc besoin de garder cette grande boucle. Mais ce faisant, cela nous permet d'intervenir de façon significative sur toute une série de dysfonctionnements dont j'ai parlé.

Progressivement, on va améliorer la situation j'espère de façon notable, et là où on est obligé de garder les systèmes d'entrée, il conviendra de les sécuriser pour passer d'une rue à l'autre. Par exemple, le difficile problème de l'entrée de la rue de Turbigo : comment faire des passages piétons et des systèmes qui vont permettre de passer du quartier Montorgueil au quartier des Halles de manière plus confortable. Sur la place Marguerite de Navarre, qui est un système avec trois entrées et sorties plus la rampe du Novotel, l'idée fondatrice consiste à récupérer la rampe du Novotel pour en faire une nouvelle entrée d'accès au RER et à la ligne 4 du métro, ce qui va alléger le surplus de circulation qu'il y aura dans la sortie majeure dont va parler Patrick Berger tout à l'heure, et d'une certaine manière déporter les flux vers la rue de Rivoli. En pouvant accéder, non seulement au système de transport, mais aussi par une galerie à la place Basse, on aura un déplacement du centre de gravité tout à fait intéressant. Et surtout, on pourra passer rue Saint-Honoré en longeant le Novotel, alors qu'aujourd'hui, il faut sauter les barrières et contourner quasiment toute la place pour aller de l'autre côté. On parle beaucoup des espaces publics, du jardin, etc., moi, je pense que la

place Marguerite de Navarre est un sujet tout à fait important pour l'accessibilité générale du plateau Beaubourg – Les Halles.

Sur le jardin, l'idée est que ce plateau rue du Louvre – Beaubourg soit pensé comme un seul et même ensemble. Ce projet essaie de faire des relations est-ouest, mais évidemment, il y a beaucoup de relations nord-sud qui existent et qui, d'une certaine manière, seront plus commodes qu'elles ne le sont dans le dessin du jardin actuel. Le jardin a été conçu à partir du transept de Saint-Eustache – beaucoup de mains différentes ont dessiné ce jardin : il y a un morceau d'amphithéâtre, un bout de jardin italien, un bout de jardin mogol indien, plus un bout de mail... Il a certes été approprié par les personnes qui habitent le quartier, mais le défi pour ce jardin, c'est à la fois de dire qu'il est plus qu'un square – il est quasiment aussi grand que le Palais Royal – et qu'au quotidien, il y ait des usages de jeux divers qui seront même augmentés par rapport à la situation actuelle.

L'idée est de passer d'une situation [cerclée en rouge sur la diapositive] avec des endroits qui étaient techniquement inaccessibles ou qui le sont devenus pour des raisons de sécurité ou de fragilité des ouvrages, à une situation dans la dimension de cette sortie majeure à l'est et de la Bourse du commerce qui un jour où l'autre s'ouvrira et sera une peu comme une serre dans le jardin, avec des tas de « microlieux » qui pourront être appropriés sur des destinations très précises d'emblée, soit qui vont se dessiner au fur et à mesure de la vie du jardin.

Je voudrais signaler qu'il y a une très grande maquette d'étude à notre agence. En général, les gens ne voient qu'une représentation en plan ou la maquette qui est dans le local de concertation, qui est une maquette blanche très « archi minimaliste ». Pour la réalité du jardin, j'aimerais que tout le monde puisse voir cette très grande maquette qui fait que l'on voit vraiment les choses dans leur vraie dimension. J'espère qu'un jour, nous pourrons l'amener et la présenter au grand public ; pour le moment, elle nous sert de maquette d'étude, mais il n'y a aucun problème pour venir la voir. Pour moi, ces documents en plan sont très abstraits par rapport au travail réel sur les masses, sur les volumes, sur les échelles, même le graphique qui a été utilisé pour travailler.

Nous sommes en train de travailler avec Patrick, depuis qu'il a été lauréat, sur la relation entre la Canopée et le jardin, et sur des propositions sur les lisières nord autour de Saint-Eustache. L'idée est bien de proposer une espèce d'oasis à l'intérieur d'un Paris qui est quand même très dense au niveau des 1^{er} et 4^e arrondissements, de manière à avoir, à l'intérieur de ce Paris, le choix d'une grande prairie qui s'ajoute à toutes les surfaces de jeux qui vont être créées.

Monsieur Patrick BERGER : Je vais vous décrire les quelques particularités du projet nommé la « Canopée », je vous donnerai également la raison de ce titre.

Il y a, dans ce projet, des décisions globales, puis des décisions de proximité. L'objet principal était de résoudre un site qui est actuellement extrêmement complexe, qui a changé par ses occupations, par ses circulations, par sa fréquentation en termes de flux et de parcours de flux. C'est un site complexe dans la mesure où de très nombreuses fonctions se superposent avec une gare, un Forum qui est finalement une sorte de grand centre commercial, un espace public, un parc, des monuments historiques avec notamment une église, la Bourse ; il y a également des activités tout autour, le centre Pompidou qui n'est pas très loin et qui entraîne des parcours qui se situent maintenant beaucoup plus vers la rue Berger et, enfin, il y a la mémoire des Halles telles qu'elles étaient.

Nous avons essayé de trouver une solution qui, architecturalement, équilibre toutes ces formes de vie, c'est ce qui va expliquer la forme architecturale du projet. Mais avant cela, il nous a semblé nécessaire de prendre une décision simple qui est de créer une continuité entre le parc et l'architecture, et de le faire avec deux mesures :

La première, c'est d'affirmer une très grande orientation est-ouest, ce qui n'est pas le cas actuellement. L'orientation est-ouest, c'est l'orientation qui est chère à Paris et qui est chère à tous les étrangers qui visitent Paris, c'est l'orientation de la rue de Rivoli, des Champs Élysée, du Louvre qui s'est constitué pendant des siècles. C'est cette orientation simple, mais aussi très belle qui fait que l'on est dans une grande dimension. On voit le soleil se lever le matin, on se retourne et on le voit se coucher le soir, et cela fait partie des choses que l'on aime à Paris. Pour ce faire, pour orienter cet espace-là, il y a une solution qui est éternelle, que l'on connaît dans tous les espaces publics de Paris et des villes françaises et européennes, qui consiste à situer la façade principale de l'architecture vers l'espace public. C'est aussi simple que cela ! La façade principale d'une mairie est orientée vers l'espace public ; la façade principale du bâtiment du Jardin des Plantes est orientée vers le jardin ; le Champ de Mars et la perspective des Invalides, le parc Citroën-Cévennes, le Trocadéro, tout fonctionne de la même manière.

Avant de penser la forme architecturale, la première décision consiste à faire une architecture qui s'oriente par sa façade principale, non pas du côté de la rue Lescot, mais vers le parc, très directement et très noblement.

Ensuite, il s'agit de situer l'entrée principale de l'architecture du côté du parc, avec le maximum de respiration et de largesse. Et c'est pour cela que l'architecture que vous voyez présente une couverture sur un cintre qui fait à peu près 100 m de large, sur une hauteur d'environ six à huit mètres au milieu, qui s'ouvre sur le parc qui, lui, est d'une largeur d'à peu près 140 m. C'est une sorte d'ouverture qui permet les liaisons horizontales, mais qui permet aussi, depuis le parc, de descendre dans le patio qui est à peu près à 12 m de profondeur. Elle permet également, quand on vient de la métropole francilienne ou d'un aéroport quand on est un touriste étranger, y compris pour ceux qui prennent le métro et qui sortent à Châtelet-Les Halles, de monter progressivement vers une « porte » qui met en perspective le parc et ses monuments principaux.

Voilà quelle était la première décision de ce projet. Quant à la forme elle-même, nous avons suivi des modèles de formes de vie produites par la nature, nous n'avons pas pris des modèles architecturaux issus de l'histoire de l'architecture. Nous savons aujourd'hui que par la beauté des formes qu'elle a créées, la nature résout des complexités liées à l'environnement, la croissance ou encore à la vitalité propre à chaque élément avec une géométrie qui optimise et qui équilibre toutes ces forces-là. Nous avons suivi ce modèle en traçant tous les flux des parcours, nous avons tracé les montées du haut vers le bas, l'ancien gabarit des Halles, l'écoulement des eaux pluviales en périphérie pour les recueillir, la nécessité de la structure pour pouvoir franchir cent mètres de long et, petit à petit, cette forme-là, avec ce paysage imaginaire, a émergé, puis nous l'avons travaillé de façon très intuitive. Ce qui fait que cette forme-là n'est pas « parachutée » sur le site, elle naît vraiment des formes de vie qui sont sur place.

L'intérieur de cette architecture présente plusieurs aspects. D'abord, vous avez le niveau de Paris que l'on va appeler le « rez-de-chaussée » qui va abriter et mélanger au 1^{er} étage et aux deux étages, finalement sur deux ailes (l'une côté rue Berger, l'autre côté Rambuteau), des programmes liés à la culture au sens large du terme et des programmes liés au bien-être comme des cafés ou des commerces. Il n'y aura pas la culture d'un côté et des programmes commerciaux de l'autre, l'idée est que ces programmes se côtoient et que l'énergie dégagée entraîne à toute heure une vitalité et une animation dans ces lieux. Les Halles ont toujours été un endroit extrêmement vivant et il faut partir du principe qu'elles doivent le rester.

Les programmes occupent à peu près 16 000 m² de surface, dont un tiers est lié à des programmes commerciaux. Outre des services métropolitains, le reste de la surface est occupée d'un côté par un conservatoire et de l'autre par des pratiques amateurs (lieux où des amateurs pratiquent une activité culturelle).

Cette diapositive représente le rez-de-chaussée au niveau du sol de Paris, avec les circuits naturels de flânerie ou rapides qui montrent que le tracé des cheminements croisés des piétons a dessiné l'emprise au sol de l'architecture. Il y a quatre accès verticaux avec des informations seront les plus claires possibles pour permettre à des personnes pressées de savoir immédiatement le circuit qu'elles doivent emprunter.

Côté rue Berger, nous avons situé un hall traversant par lequel on peut accéder rue Berger, mais également sous la Canopée, qui distribue le conservatoire sur deux niveaux (un premier étage et un deuxième étage), avec la salle d'orchestre par exemple qui aura une vue sur le parc. De l'autre côté, rue Rambuteau, il y a un autre hall accessible sous la Canopée qui va distribuer sur deux niveaux également tous les espaces affectés aux pratiques amateurs, et en particulier la bibliothèque qui aura une vue directe sur le parc. Au rez-de-chaussée, du côté du parc en regardant la Canopée, vous aurez un café littéraire, à gauche le Café du XXI^e siècle et, au milieu, cette couverture qui nous invite à pénétrer sous la Canopée.

Quelques chiffres : à la cime de l'architecture, on est à peu près à 14,50 m de hauteur et, en périphérie, c'est-à-dire le long de la rue Berger et de la rue Rambuteau, on est à peu près à 4 m de hauteur. L'ensemble est dans un matériau verrier que nous sommes en train d'étudier.

Il y aura une nouveauté dans ce projet : depuis la Bourse, on pourra avoir une vue jusqu'au bout de la rue Lescot et réciproquement. L'espace public va s'agrandir, puisque l'on aura une vue sur toute la longueur.

En bas, au niveau du Forum, on a déplacé le patio d'une trame (l'espace commercial est organisé sur une trame de 11 m x 16 m) pour qu'au niveau du sous-sol, les gens ressentent bien l'orientation est-ouest.

L'image prise depuis l'intérieur montre que le jardin descend à l'intérieur du Forum progressivement jusqu'au patio, le plus possible avec les contraintes que nous avons. Inversement, quand vous arriverez en bas du patio, soit par des escaliers, soit par un escalator, vous aurez une montée directe ciblée sur le parc. La couverture présente la particularité d'être à 50 % à l'air libre, ce qui est nécessaire pour la sécurité incendie, avec une forme un peu complexe qui est une exploitation des nécessités structurelles, puisque l'on franchit cent mètres de portée en s'appuyant sur la structure existante des Halles, c'est-à-dire sans réintroduire une deuxième structure qui « perturberait » l'activité régnante en bas.

Monsieur Bernard FRANJOU : Merci Monsieur Berger. Denis Masure, chef de projet pour la RATP, va venir présenter le projet pour la RATP.

Monsieur Denis MASURE : Je suis en charge, pour le compte de la RATP, de la coordination du projet transport sur le site des Halles. La RATP est partenaire de la Ville de Paris sur ce projet depuis 2002, et nous remercions la Ville de nous donner la parole pour traiter des aspects relatifs à l'amélioration des espaces de transports en commun et des accès à ces espaces de transports en commun.

Les études qui vont vous être résumées ci-après ont été menées dans un cadre partenarial avec la Ville de Paris, la région Île-de-France, le STIF, la RATP et le forum des Halles.

Quelques rappels. La RATP exploite le pôle de Châtelet – Les Halles où se croisent trois lignes de RER (lignes A, B, D) ainsi que cinq lignes de métro (1, 4, 7, 11, 14). Il s'agit du premier pôle d'échanges régional, c'est le cœur du réseau RER et le pilier de son efficacité. Le pôle accueille chaque jour 750 000 personnes. Il s'agit donc de la première gare souterraine du monde avec, par exemple, 1 500 trains qui se croisent chaque jour.

Nous allons nous concentrer aujourd'hui sur le site RER qui est donc la partie nord du site.

La salle d'échanges RER se situe au niveau -4 du Forum des Halles, les quais se situent au niveau -5 et les deux principaux accès à la gare sont place Carré et Lescot, ce qui rend la gare enclavée par rapport au Forum des Halles, ce qui est une particularité du site.

Les enjeux sur le projet. Nous souhaitons mettre en valeur sept enjeux principaux :

1. le désenclavement de la gare par la création d'un nouvel accès majeur place Marguerite de Navarre, cet accès sera largement dimensionné, direct ;
2. l'amélioration des accès existants grâce au prolongement jusqu'au niveau -4 des accès Berger et Rambuteau ;
3. l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Enjeu fondamental, puisqu'aujourd'hui, seul un ascenseur permet l'accès à la gare (accès Ferronnerie) et nous souhaitons augmenter de manière très significative le nombre des ascenseurs ;
4. la qualité et le confort des parcours souterrains, en particulier au niveau de l'accès Lescot qui sera restructuré. Nous allons développer ces aspects-là très rapidement par la suite ;
5. donner une nouvelle identité à la gare. Cela a été rappelé plusieurs fois depuis le début de la séance, la gare est le lieu d'accès principal de Paris depuis la banlieue, c'est un site métropolitain par excellence. Ce lieu est aujourd'hui désorientant, relativement dégradé et saturé par des flux assez importants, la RATP souhaite accorder une importance à la signalétique et à toute la qualité de ce lieu ;
6. la qualité des services rendus, en particulier l'information que nous devons aux voyageurs ;
7. la mise en sécurité de la gare qui fait partie des objectifs transversaux sur l'ensemble du projet, car tous les accès créés sont autant d'issues de secours.

La RATP souhaite par ailleurs anticiper la hausse des trafics des transports en commun.

Les accès au monde souterrain sont au nombre de huit : trois côté ancien Forum (Rambuteau, Berger, Lescot), quatre côté nouveau Forum (porte du Jour, porte Saint-Eustache, porte du Louvre et porte Pont Neuf) et, en phase définitive, le projet apportera comme amélioration la création de l'accès Marguerite de Navarre.

L'accès Marguerite de Navarre : Tout à l'heure, David MANGIN a traité des aspects urbains de ce site qui est aujourd'hui un peu traumatisé par les trémies d'accès aux voiries souterraines. La place Marguerite de Navarre est à la verticale d'un lieu stratégique, puisque c'est l'interface entre le métro et le RER. À l'issue des marchés de définition, il est apparu une opportunité unique sur ce site qui était de créer un accès dédié aux transports, largement dimensionné et qui vient donc résoudre des questions de sécurité très importantes.

Cette diapositive montre une vue en coupe de ce que pourrait donner l'accès Marguerite de Navarre. Un escalator permettra un accès direct au niveau -3, puis en se retournant, on pourra accéder au niveau -4. L'ambition des partenaires sur ce projet est de rendre l'accès extrêmement visible depuis la ville et, en l'occurrence, la référence de l'accès Météore Saint-Lazare, que l'on appelle la « lentille Saint-Lazare », est une référence que l'on recherchera même si bien sûr ce ne sera pas cet aspect-là.

La planche suivante montre de manière un peu technique en quoi consiste l'approfondissement des accès Berger et Rambuteau.

L'accès Berger : Aujourd'hui, vous avez un système d'escalators qui mènent jusqu'au niveau -3, l'enjeu est de rendre direct l'accès à la gare avec un parcours continu depuis les espaces de surface, avec le maillon manquant entre le niveau -3 et le niveau -4.

L'accès Rambuteau : De la même manière, on prolonge l'accès jusqu'au niveau de la gare et l'on rend le parcours direct et lisible.

L'accès Lescot : Aujourd'hui, c'est ce que l'on appelle couramment le « tube Lescot » qui est cet escalier mécanique qui mène directement de la surface jusqu'au niveau -3. Les personnes qui fréquentent ce lieu l'aiment ou le détestent, les avis sont partagés, mais tout le monde s'accorde à dire qu'il ne correspond plus aux critères de confort voulus pour le projet global ; il y a un problème de dimensionnement, d'encombrement et, par ailleurs, au niveau -3, les flux vers la gare sont obligés de se retourner et sont souvent un peu désorientés.

Après un certain nombre d'hypothèses de reconfiguration, les partenaires retiennent une hypothèse dite « en V » d'un système d'escalators plus continu, beaucoup plus lisible et qui permet aussi de doubler les débits proposés aux voyageurs, et donc de fluidifier et d'améliorer les parcours.

Enfin, dernier volet de cette présentation, celui lié à la salle d'échanges, donc à la gare à proprement parler avec, à gauche, les deux accès actuels. La RATP, dès lors que les études sur les circulations verticales ont été achevées, a dû reconsidérer l'ensemble du fonctionnement de la gare, puisque trois nouveaux accès étaient créés. La RATP a aujourd'hui l'ambition de changer l'identité de ce lieu de manière cohérente avec ses nouveaux accès.

Le chantier sera complexe, car il devra se faire sans fermeture de la gare – aujourd'hui, 500 000 personnes passent dans la gare. Ce changement concernera l'agencement des espaces voyageurs, l'organisation des flux, la signalétique, les services rendus aux voyageurs, le travail architectural portera sur l'éclairage, le faux plafond, l'acoustique. C'est un espace d'une complexité énorme avec trois mètres de hauteur sous plafond pour 9 000 m² d'espaces publics ; il y a là des questions fondamentales d'architecture d'intérieur que nous devons relever. À titre de comparaison, vous pouvez voir une image référence qui est à Gare de Lyon (ligne 1) avec un espace bas de plafonds.

Un travail important sera fait pour redonner cette dimension de porte d'entrée, cette dimension métropolitaine à ce lieu.

Madame Anne HIDALGO : Merci de cette présentation. Dernier point très rapide, le calendrier, avant de donner la parole à la salle pendant trois quarts d'heure, puis nous serons amenés à intervenir les uns et les autres de manière provisoire, puisque vous allez voir les éléments de calendrier.

Monsieur Bernard FRANJOU : Dans le calendrier, nous avons des dates qui sont des objectifs et des dates qui sont des obligations.

La première étape, c'est de construire ou d'aménager les locaux qui pourront recevoir le conservatoire. Il s'agit d'une réhabilitation rue Jean-Jacques Rousseau et nous envisageons de commencer le chantier dès septembre 2009.

Deuxième étape : réalisation des aires de jeux qui permettront de commencer le chantier, aires de jeux qui sont prévues sur la partie sud du jardin des Halles – février 2010.

L'objectif étant de livrer les aires de jeux en été, afin de pouvoir commencer l'aménagement des aires de chantier pour la Canopée.

En automne 2010, nous prévoyons de livrer les espaces aménagés pour le conservatoire pour pouvoir commencer le déménagement.

Enfin, le début du chantier de la Canopée est prévu fin 2010, avec en premier lieu l'aménagement de l'aire de la cité de chantier sur la partie ouest de l'ancien Forum. Notre objectif à tous est de livrer la Canopée à la fin de 2013.

Madame Anne HIDALGO : Je crois qu'il y a eu une présentation complète des différentes étapes techniques et des propositions de ce projet des Halles. Je voudrais saluer l'arrivée du garant de la concertation, M. LE ROY qui nous accompagne dans chacune des réunions. Je voudrais aussi saluer la présence de Jacques ANZIUTTI, associé de Patrick BERGER qui travaille sur ce dossier. J'avais par anticipation annoncé l'arrivée de Jean-François LEGARET et de Pierre MANSAT qui nous ont rejoints entre temps.

Je remercie le pavillon de l'Arsenal de nous accueillir dans ce lieu tout à fait dédié au débat que nous avons ce soir et je vous propose d'ouvrir le débat.

Une intervenante dans la salle (habitante de la rue Rambuteau) : J'aurais aimé savoir s'il existe un chiffrage du coût de ces travaux.

Une intervenante dans la salle (élue locale à la mairie du 2e arr.) : Je porte la parole de Jacques BOUTAULT (maire du 2^e arr.) qui regrette de ne pas être parmi nous ce soir et qui souhaite faire part de la vive inquiétude des riverains, les habitants du 2^e arrondissement, en ce qui concerne le projet du jardin tel qu'il nous est présenté. Si la concertation sert vraiment à quelque chose, il souhaite qu'il soit tenu compte de cette inquiétude et que le projet soit réellement modifié.

Celui-ci est effectivement issu du parti pris urbain qui avait prévalu au choix de l'équipe SEURA-MANGIN en 2005 qui, le rappelle-t-il, défendait l'idée d'un toit dans un jardin. Ce principe acté ne valide pas cependant la création d'un jardin conçu sans lien avec les usagers. Associations, riverains n'ont pas été associés à l'élaboration du cahier des charges. Pensé dans un bureau d'études, le jardin fait table rase de l'existant, alors même que le maire de Paris avait demandé de la douceur pour les Halles et souhaitait que le projet corrige les dysfonctionnements des sites sans tout déstructurer.

Aujourd'hui, sans que cela nous soit clairement expliqué, le jardin des enfants, dit jardin Lalanne, est condamné. Cet espace unique, très apprécié des familles, où une végétation très diversifiée a mis trente ans à atteindre sa maturité et son aspect actuel, va être rasé pour les besoins des futures terrasses des cafés branchés implantés sous la Canopée et qui vont déboucher dans le jardin en lieu et place du jardin Lalanne. Il semble que les concepteurs ont d'abord le souci de ne pas obstruer la vue et la perspective des consommateurs attablés. Unibail paraît bien plus influent que les riverains et même que les élus locaux dont je suis.

De même, la suppression de l'espace de la place René Cassin, de la grosse tête devant Saint-Eustache, heurte les usagers de cet espace unique. La délibération récemment votée au Conseil de Paris indique que le dessin de la partie nord du jardin n'est pas arrêté, il doit faire l'objet de nouvelles propositions, en particulier devant l'église Saint-Eustache.

Souhaitons que cette fois, les élus locaux soient un peu plus entendus qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent, puisque bien peu de leurs attentes jusqu'à présent formulées, que ce soit sur le jardin, sur la limitation des surfaces commerciales, le traitement de la trémie Turbigo, la création d'une maison des syndicats ou l'implantation du centre d'animation Léo Lagrange sous la Canopée, n'ont été prises en compte. Je ne désespère pas, mais je dois ici me faire le relais de l'exaspération montante liée au mépris que ressentent les riverains qui ont le sentiment de n'être pas mieux écoutés que leurs représentants locaux.

Démontrez-nous que cette réunion de concertation sert à quelque chose ! Je vous en remercie de la part de Jacques BOUTAULT, maire du 2^e arrondissement.

Une intervenante dans la salle (habitante de la rue Montorgueil) : Je suis poète nouvelliste photographe. Ce qui m'intéresse, c'est la qualité de vie dans le quartier. Qu'en est-il des équipements sportifs en extérieur ? On a parlé de vie culturelle, de conservatoire, mais il faut que les gens se dépensent, beaucoup de gens sont très stressés ; il y a des gens qui pique-niquent dans le jardin et qui ont besoin de faire du sport. Qu'en est-il de la piscine existante et qu'en est-il de la réflexion pour la qualité de la vie en dehors des trajets, des cafés, des trucs, des machins ?

Monsieur Jean MACHERASSE (Association des usagers des transports) : On ne peut que se féliciter des projets d'amélioration des accès que vous avez cités, les quatre accès notamment, d'abord Marguerite de Navarre, puis Berger, Rambuteau et Lescot.

J'espère que suivront un jour, bien que ce ne soit pas dans le périmètre, les accès qui actuellement sont très rébarbatifs, de la ligne 4 au nord, côté Saint-Eustache, de la ligne 4 au sud et de la ligne 11 côté place du Châtelet, avec un couloir qui est assez rébarbatif.

Je crois que cela fait partie quand même de cet ensemble, donc il faudrait que ça suive un jour, mais surtout, là où nous sommes un peu déçus, c'est qu'on n'est pas allé très loin en ce qui concerne la salle d'échanges. On l'appelle « le flipper » pour son aspect très difficile au point de vue accès, on est sans cesse dérangé par les colonnes et puis surtout, il y a un plafond bas et oppressif. Dans le projet initial, il y avait une espèce de puits de lumière, ce n'était pas mal ! On n'a pas gardé cette option-là, c'est dommage ! Est-ce que l'on peut réexaminer un petit peu ? Si l'on pouvait casser ce plafond, ce serait très bien, mais cela coûterait sans doute très cher et cela démolirait les structures, mais sans le casser, si l'on pouvait mettre un petit peu de lumière par-dessus, en faisant un trou avec du verre, ça rendrait peut-être moins oppressive cette salle d'échanges.

Monsieur Hieronim LISTOWSKI (architecte-urbaniste, professeur émérite d'architecture) : Si je comprends bien, tout va pour le mieux ! Je crois qu'il y a effectivement quelques remarques qui me semblent être utiles.

Mme la maire parlait beaucoup du problème d'unifier l'ensemble de cette opération. La rénovation des Halles, depuis que ce problème existe, a toujours souffert de morcellements. C'était toujours la juxtaposition de Pierre et de Paul, et le Bon Dieu qui ne regardait jamais parce qu'il s'en foutait ! Alors, je pense que nous sommes à ce moment-là dans un moment crucial, mais la cuisine n'est pas faite. On a toujours deux entités : il y a d'un côté la Canopée, il y a de l'autre côté le jardin.

La Canopée est très belle, mais je me permets de dire une chose. On sait très bien que jusqu'à l'exécution, les projets évoluent. Un des éléments devrait être formel, parce que tout compte fait, la Canopée, c'est une grande forme, c'est cette espèce de toit qui se fait comme ça. Excusez-moi, chers confrères ! Que Dieu vous protège par la nécessité d'augmenter ça pour arriver à une canopée plate. À ce moment-là, foutu !

C'est déjà fait ? Ah, je ne savais pas ! Alors, c'est dommage, il faut lui donner un coup de machin pour que ça descende ou remonte les ailes. Un crapaud comme ça, ce ne sera pas votre canopée !

Quant au jardin, je regrette beaucoup qu'aujourd'hui on nous ait montré, comme depuis des années, une surface plate. Le terrain du jardin actuel est un terrain accidenté, avec des différences de niveaux qui vont de zéro jusqu'à deux, trois, même quatre mètres. S'il vous plaît, ne racontez pas les choses depuis toujours et encore une fois sur un terrain plat, parce

que tout simplement, cette proposition sur terrain plat, elle ne tient pas ! En plus, il y a une deuxième chose. Je pense que vraiment, il n'y a aucune jonction actuellement entre le jardin et la Canopée – je m'excuse encore une fois, mais mon métier, c'est d'enseigner la composition urbaine pendant 30 ans. Ce n'est pas sur une petite patate entre le jardin et la Canopée qu'on va résoudre la composition de l'ensemble. C'est l'un plus l'autre, et c'est la composition du jardin tout entier qui doit suivre la Canopée, comme la Canopée doit suivre le jardin. Pour l'instant, c'est la Canopée qui suit le jardin.

C'est la première fois depuis très longtemps que nous avons vu la tentative ou la volonté d'accrocher le Carreau des Halles à la suite des places parisiennes, la suite royale : Concorde, Vendôme, Palais Royal, Louvre, place Dauphine, place des Victoires jusqu'à place des Vosges. C'est déjà très important de mettre les traits en noir, en noircissant quelques rues, mais ce n'est pas suffisant, parce que ça va se terminer comme au premier aménagement des Halles avec les amorces des rues piétonnes et aménagées, et après, *basta*, fini ! C'est le croisement des axes historiques de Paris et, messieurs dames, noblesse oblige !

Dernière chose, madame, pour quand le plan d'urbanisme général pour Paris ? Ne parlez pas de PLU. Le PLU, c'est l'héritier des POS, c'est une réglementation. Vous ne vous en sortirez jamais avec la Ville de Paris si vous marchez par petits bouts comme dans les Halles. Vous parlez des tours, je pense que vous avez raison, mais où et comment, c'est sur les grands axes de Paris et les grandes surfaces de Paris.

Un intervenant dans la salle : Je suis désolé, je vais redescendre un peu à ras de terre. Il y a du concret et du virtuel, de l'imagination dans ce que l'on nous a présenté, en particulier, j'ai remarqué qu'on nous a présenté des cheminements piétons sur des très longues distances, dont certains sont virtuels. On nous montre par exemple un cheminement continu qui n'existe pas entre la rue des Rosiers, la rue de Jarente et le sud de la place des Vosges. Il y a donc du conceptuel sur des longues distances à pied.

Je voudrais revenir au concret, c'est-à-dire au cheminement des cyclistes. Une demande a été formulée depuis le début, dont je ne sais pas si le fait que ce soit marqué « zone à travailler » veut dire qu'elle a été prise en compte ou pas. C'est la seule demande, mais c'est une demande forte. C'est le fait que l'on puisse traverser l'espace du jardin du sud au nord dans sa partie centrale. Actuellement, on est dans un système un peu artificiel dans lequel les cyclistes sont autorisés dans les rues piétonnes Pierre Lescot et Saint-Denis qui ne sont quasiment pas cyclables la plus grande partie de la journée. Actuellement, ils ont la possibilité de passer dans la partie centrale, au milieu à côté de Saint-Eustache ; théoriquement, on n'a pas le droit de le faire puisque ce sont des « Parcs et Jardins », mais beaucoup de cyclistes le font et les agents des Parcs et Jardins ne verbalisent pas. Dans le projet tel qu'il nous est présenté, on a un peu l'impression qu'on voudrait empêcher de le faire. Je souhaite et les cyclistes souhaitent vivement pouvoir le faire, parce qu'il s'agit d'un grand axe cycliste du Pont Neuf, vers la rue du Pont Neuf qui sera réaménagée, si possible aussi avec des circulations cyclistes, vers la rue Montorgueil, la rue Poissonnière, la rue du Faubourg Poissonnière vers Barbès, également avec la rue Montmartre et l'amélioration qui a été apportée depuis qu'elle a été aménagée dans la zone Montorgueil et la rue de Turbigo.

Il s'agit vraiment d'un enjeu de circulation important et on voudrait bien pouvoir le faire de façon légale. J'attire simplement l'attention sur le fait qu'une circulation cycliste et une circulation piétonne qui se croisent ne posent pas de problème ; là où ça existe, on le voit parc de la Villette, place de Catalogne, sur le mail Guignier et à un certain nombre d'endroits... quand c'est transversal, cela ne pose pas de problème, et c'est le cas ici. C'est quand c'est longitudinal que cela pose des problèmes parfois, comme on le voit sur les boulevards des Maréchaux ou sur le boulevard Magenta. Donc, je voudrais vraiment que l'on prenne en compte ces dispositions, d'une part concrètement et si possible légalement, c'est-

à-dire qu'on n'accepte pas que les cyclistes fassent des choses de manière simplement tolérée.

Un intervenant dans la salle : Je suis salarié de Flunch des Halles et, en même temps, je suis représentant syndical à la CFDT. Je suis arrivé en retard et je n'ai pas tout entendu... Mes collègues souhaitent la confirmation des travaux de la rue Pierre Lescot, c'est là où on se situe face, au commissariat, et savoir précisément quand ils auront lieu.

Madame Martine BILLARD : J'ai vu dans le projet qu'a exposé David MANGIN qu'il était marqué « aménagement à préciser » justement à propos de la place René Cassin devant l'église Saint-Eustache. Donc, je voulais savoir s'il y avait eu des avancées sur cette question, puisque c'est une grande demande de tous les riverains, et plus largement d'ailleurs, sur le fait qu'il reste un aménagement type place René Cassin.

Ensuite, j'insiste à nouveau aussi sur la présence d'une maison des syndicats. Il est beaucoup question de dialogue social nationalement, le moins qu'on puisse dire, c'est que pour qu'il y ait dialogue social, il faut qu'il y ait des moyens. Je pense que compte tenu de la spécificité du Forum, avec beaucoup de commerces et une difficulté d'organisation des salariés dans ce secteur, il avait été proposé cette possibilité au tout début. Je voulais savoir si cette possibilité existe toujours ou si elle a définitivement disparu.

Monsieur André LABORDE : Je suis le représentant du GIE du Forum des Halles et donc des 180 commerces et des 4 000 employés du Forum. Bien sûr, nous avons assisté à toutes les réunions et nous essayons de porter et de défendre la qualité et l'énergie du commerce au Forum des Halles et dans les Halles. C'est bien connu que depuis une longue histoire, les Halles, c'est le commerce, c'est l'activité, c'est la vie parisienne.

Dans la démonstration qui est faite aujourd'hui, les commerçants, ayant suivi l'évolution du projet, sont tout à fait satisfaits du projet Canopée, de son ouverture, de son espace et de ce que l'on nous promet qu'il deviendra un bâtiment emblématique de Paris. Quand on le regarde et quand on voit le jardin, quand on voit ce qui est tracé dans le jardin, nous avons quelques questions.

C'est-à-dire cet axe central qui part de la Bourse, mais quand on regarde la Bourse, elle est fermée de ce côté-là, donc on ne comprend pas bien pourquoi, d'un seul coup, on institue cet axe qui, en fin de compte, aboutit au dos de la Bourse du commerce.

Évidemment, si on va plus loin, on peut se mettre à rêver d'un jour où il y aura un nouveau projet sur la Bourse avec un bâtiment magnifique qui viendrait faire la résonance à la Canopée. Là, je crois que l'on aurait vraiment ce que tout le monde réclame : un projet complet qui partirait de la Canopée, qui aurait son jardin et qui aurait un nouveau bâtiment, peut-être à la place de la Bourse – chacun ses goûts sur cette architecture ! Et là, c'est vrai que ce tracé aurait tout son sens.

Dans la démonstration, vous parlez d'un bâtiment historique, l'église Saint-Eustache, qui est certainement le bâtiment le plus important et le plus honorable de ce quartier par sa qualité, par son ancienneté, sa représentation. Eh bien, je pense que vous oubliez deux petits monuments : c'est la tête qui est place René Cassin et c'est le jardin Lalanne. Car là, il y a deux bâtiments et deux monuments qui sont parisiens, auxquels le quartier est attaché, auxquels les commerçants sont bien sûr tout à fait favorables. Et donc, peut-être que dans votre prise de conscience, il ne faut pas simplement regarder les grands bâtiments, mais regarder aussi ces petits bâtiments et ces petits monuments qui ont une grande importance pour le quartier.

Madame Élisabeth BOURGUINAT : Je voudrais faire une première remarque. Je voudrais m'adresser aux riverains et aux usagers qui sont là, et remarquer tout d'abord que cette réunion publique, c'est la première depuis novembre 2005. Ne croyez surtout pas, comme on vous le dira peut-être – on l'a dit dans le passé, en 2004 –, que ce sont les associations qui ont accaparé la concertation. Non ! Nous avons demandé avec constance et à multiples reprises qu'il y ait des réunions publiques, et vous voyez, c'est la première qui se tient depuis fin 2005, elle se tient en dehors du quartier, elle se tient un 10 juillet... Franchement, cela vous donne une indication sur la façon dont on souhaite vraiment faire participer les Parisiens à ce projet et, en plus, le maire n'est pas là !

Je ne parlerai pas de la Canopée, parce que le temps est compté ; je ne parlerai que du jardin. Quand nous avons vu le projet de jardin de M. David MANGIN, nous avons été consternés et nous avons compris qu'il y avait une erreur fondamentale, c'est que ce projet de jardin a été dessiné sans cahier des charges. La concertation ne peut se faire que sur un cahier des charges, parce qu'une fois que c'est dessiné, on vous dit que c'est un trait d'artiste et que l'on ne peut rien y changer. Donc, il n'y a pas eu de cahier des charges. Est-ce que c'est normal pour un jardin qui se trouve au centre de Paris et qui fait 4,3 ha qu'il n'y ait pas de cahier des charges ?

Quand nous avons vu cela, nous avons fait deux demandes successives : la première, c'était qu'on arrête et, comme pour le bâtiment, qu'on fasse un cahier des charges sur le jardin. Qu'on suspende ce projet et qu'on travaille là-dessus. C'est une demande qui a été refusée ! C'était en mars 2007. En mai 2007, onze associations participant à la concertation ont fait une autre demande. Puisque la Ville ne voulait pas faire le travail convenablement, c'est-à-dire partir d'un cahier des charges, nous avons présenté six demandes minimales sur lesquelles on s'était mis d'accord :

Que le jardin reste avant tout un jardin et ne serve pas de desserte principale au Forum – *demande refusée*. Que la place René Cassin soit conservée sur son site actuel, quitte à être redessinée – *demande refusée*. Qu'une allée de promenade nord-sud soit créée entre la rue des Prouvaires et le transept de Saint-Eustache – *demande refusée*. Que le jardin Lalanne soit conservé sur son site, sauf si son déplacement apparaissait vraiment justifié – *demande refusée*. Que la présence de l'eau soit maintenue dans tout le jardin sous forme de fontaines à boire, mais également de fontaines décoratives – *demande refusée*. Que le jardin soit végétalisé jusqu'au pied de la Canopée, puisqu'il s'agissait d'un toit dans un jardin – *demande refusée*.

Sur ces six points, les deux plus conflictuelles étaient la place René Cassin et le jardin Lalanne. La première réunion explicitement consacrée au jardin Lalanne a eu lieu le 29 mai 2008.

[Changement de CD]

Aujourd'hui, nous sommes vraiment furieux ! Mais ceux qui ont réussi à rester calmes n'ont rien obtenu non plus ! Même le curé de Saint-Eustache, qui est un homme doux et patient, commence à s'énerver en constatant que pas plus que nous, il ne parvient à obtenir une simple allée nord-sud en face du transept de l'église. Nos contacts avec d'autres associations parisiennes nous montrent que cette méthode du passage en force n'est pas un fait isolé. Il semble bien qu'un peu partout à Paris, on ait tourné la page de la démocratie participative et qu'on soit devenu adepte du rouleau compresseur. Le passage en force sur les tours en est un exemple.

Dans ce cas, il ne fallait pas, lors de la campagne des municipales, promettre une charte de la participation parisienne, une commission parisienne du débat public, une plateforme dite « participation » sur Internet. Qui participera à toutes ces belles instances si les associations et les citoyens découvrent que la concertation est bafouée de façon aussi caricaturale et brutale au cœur même de Paris ? Qui voudra se prêter à cet exercice si on sape de cette façon toute confiance dans nos élus ?

En 1999, M. DELANOË publiait un livre intitulé « *Pour l'honneur de Paris* » ; aujourd'hui, pour ne pas perdre la face sur le projet des Halles, il est en train de se déshonorer et surtout de déshonorer Paris. Nous ne le laisserons pas faire ! Paris a besoin de démocratie participative, car les Parisiens en ont assez de décisions publiques absurdes, dispendieuses et destructrices de valeurs, faute d'avoir bénéficié d'un exercice d'intelligence collective avec les usagers. Il est encore temps d'empêcher le scandale qui se prépare aux Halles et qui pèsera certainement sur les ambitions ultérieures de M. Delanoë. Il faut qu'il suspende le projet de David MANGIN pour le jardin comme il en a juridiquement la possibilité, et qu'il procède comme pour le bâtiment en lançant une concertation sur un cahier des charges, suivie d'un concours. Le cœur de Paris le mérite et les Parisiens veulent qu'une parole donnée soit une parole tenue.

Je passe la parole à M. POURBAIX qui a un document à remettre à Mme HIDALGO au nom des adhérents de l'association Accomplir; document que l'on va distribuer immédiatement.

Monsieur Gilles POURBAIX : Je vais juste expliquer ce qu'est ce document. C'est le « prix de la concertation bidon » qui vous est accordé pour la non-concertation sur le jardin des Halles.

Monsieur Pierre GRENET (Forum Social Paris Centre et Parole des Halles) : Je vais commencer aussi par m'étonner que cette réunion publique, qui arrive après trois ans sans réunion publique avec le maire, se tienne au mois de juillet dans une salle qui est certes très intéressée, mais assez clairsemée, et qui illustre assez bien les difficultés de ce qui n'est pas de la concertation, mais de ce qui est de la communication. Madame HILDALGO, vous avez cité de nombreuses réunions, mais ce sont des réunions la plupart du temps sans aucun dialogue, et quand les associations comme les nôtres ont fait des efforts de présenter des documents, nous n'avons eu aucune réponse, aucune argumentation sur les propositions qui ont été faites.

Depuis trois ans, quand nous parlons des aspects métropolitains que vous semblez découvrir, puisque le Grand Paris devient un thème incontournable pour vous, donc vous voulez bien en parler, mais vous en parlez sans vraiment concertation, sans programmation avec les associations qui se sont mobilisées sur le thème. Nous avons dit précisément que le projet tel qu'il est aujourd'hui renforce les aspects commerciaux, on cite régulièrement le nombre de passagers de la gare qui se transforment en clients du centre commercial qui est le plus rentable d'Europe, mais c'est un équipement public et nous avons demandé à ce que soient rééquilibrés les mètres carrés pour des équipements publics. Or, dans la nouvelle Canopée, il y a certes la reconduction – c'est le moins que vous pouviez faire – des équipements existants, parfois en augmentant leur surface comme le conservatoire, mais ce sont toujours des équipements plutôt orientés sur les riverains et, en tout cas, des équipements de pratiques amateurs, mais en aucun cas des équipements qui permettent des lieux de débat, des lieux de spectacle, des lieux qui renforcent cette mixité.

Hier, nous avons eu une réunion qui a remplacé une réunion du groupe de travail métropolitain que vous avez renvoyé à la rentrée, donc systématiquement, pour les problèmes que vous ne voulez pas traiter parce que vous ne prenez pas les moyens, vous cédez complètement à Unibail les nouveaux mètres carrés. M. BERGER a mentionné 30 %, on ne va pas ergoter sur les chiffres, mais on est au moins à 45 %, 50 %, et ce sont les surfaces commerciales qui sont les mieux traitées. Les cafés, qu'ils soient « littéraire » ou « XXI^e siècle », ne sont pas du tout adaptés au public qui passe aux Halles. On vous a arraché des études que vous avez ensuite laissées complètement en jachère pendant deux ans puisque, entre les élections municipales, il ne se tenait pas de réunion autre que technique ; depuis la nouvelle mandature, on a eu des réunions complètement informelles, mais sans réunion de travail, alors qu'on vous proposait des ordres du jour précis. Nous

restons sans aucune réponse sur des équipements qui ne sont pas des équipements métropolitains de très grande ampleur, mais qui permettraient de réunir des publics mixtes, et donc de renforcer ce qui existe aujourd'hui et que vous voulez seulement maintenir.

Nous avons entendu hier, pour ceux qui n'étaient pas là, que l'enjeu métropolitain allait être de maintenir l'accès du public, mais dans des espaces qu'il devait se réapproprier. Aucune volonté de votre part de créer les nouveaux équipements que nous vous proposons. Vous voulez simplement maintenir le vide et espérer que les jeunes vont rester au milieu des cafés dans le vide ; malheureusement, ces cafés sont des cafés Unibail qui ne sont pas adaptés, on demande des équipements qui soient socialement adaptés à des publics de banlieue et aux publics qui existent aujourd'hui sur les Halles.

Donc, le constat, c'est : après des années de communication, absence totale de concertation. Contrairement à Accomplir, l'enjeu n'est pas seulement sur le jardin et de maintenir les espaces qui sont menacés aujourd'hui et que nous défendons aussi, mais la Canopée telle qu'elle est aujourd'hui ne correspond absolument pas aux exigences que nous avons manifestées sur les enjeux métropolitains. Donc, un conseil de quartier et plusieurs associations ont voulu se dissocier des discussions qui ont eu lieu autour de cette Canopée, nous avons joué le jeu, nous avons, je pense, respecté toutes les formes que vous nous avez proposées. Vous nous avez complètement bernés dans toutes les propositions et toutes les solutions de travail en commun. Vous ne répondez jamais, jamais, jamais aux propositions avec des argumentaires, et les seuls nouveaux équipements sont des équipements d'offices de tourisme pour jeunes sans aucune argumentation, parce que c'est pour les enfants, c'est de l'information, ce n'est pas des lieux de débat... Il n'y a aucune argumentation sur vos propositions qui sont retenues et les nôtres ne sont pas prises en compte, donc c'est de la concertation bas de gamme, inexistante.

Monsieur Gérard RESER (Habitant du 2e arr.) : C'est vrai que la RATP tient absolument à ce qu'il n'y ait aucune gêne pour les usagers ; les commerçants également, c'est leur outil de commerce. Il faudrait aussi vraiment, pour les riverains et les jeunes qui ont besoin de s'exprimer dans le jardin, dans le jardin Lalanne et dans toute la partie verdure, que les architectes nous disent quel va être le phasage. Est-ce qu'il y aura destruction ou pas de cette surface qui a pris des années à se reconstruire ? Nous avons besoin aussi d'être pris en considération et que ce ne soit pas table rase pendant des années de travaux.

Une intervenante dans la salle (habitante du quartier) : Je suis dans le quartier depuis vingt ans et pourtant cela ne fait qu'un mois que je me suis donné la peine de visiter le jardin Lalanne que je ne connaissais qu'au travers des images et de ce que l'on en disait. Je voudrais me tourner vers une femme et je choisis Mme HIDALGO, parce que je suppose que vous avez des enfants ou que vous en aurez, et je voudrais savoir si vous aussi, vous avez visité ce jardin à l'intérieur. On est sous l'inscription « architecture durable », donc je voudrais savoir si vous pouvez, après la visite de ce jardin et de ce monument unique, permettre qu'il continue d'exister.

Une intervenante dans la salle (habitante de la rue Berger) : J'habite au 23 rue Berger, entre le CNES et le Novotel. Nous sommes installés là depuis dix ans, parce que nous voulions avoir vue sur les jardins des Halles, ce qui est le cas. Nous sommes au deuxième étage, c'est-à-dire à l'étage où nous allons avoir au-dessous de notre nez ou peut-être au-dessus, juste à ras de notre nez, votre fameuse Canopée. Moi, je voudrais savoir comment ça va vieillir, parce que les projets sont toujours superbes sur dessin. Comment cette superbe structure va-t-elle vieillir ?

Un intervenant dans la salle (habitant du 6e arr.) : Je suis un simple Parisien qui habite le sixième arrondissement, mais j'adore les Halles dans l'ensemble et je me pose quelques questions. J'aimerais savoir ce que deviennent les arcades du Forum elles-mêmes qui ont une très belle résonance par rapport à l'église Saint-Eustache – d'ailleurs, j'imagine qu'elles ont été pensées dans ce sens-là –, sans compter la lumière qui éclaire ces arcades lorsqu'il fait beau. Je ne voudrais pas être contre la Canopée elle-même, mais je me demande s'il n'y a pas une perte de perspective. Il faut se promener dans le Forum, voir les jeux de lumière qui sont très beaux. Il me semble aussi dommage de détruire les terrasses qui sont très belles, qui donnent une belle perspective. En ce qui concerne le jardin que j'apprécie beaucoup, bien sûr, le jardin Lalanne qui est unique, s'il est détruit, est-ce qu'on a la garantie qu'il sera reconstruit ? Qui s'engage parmi vous, mesdames et messieurs, à ce qu'il soit réellement reconstruit ?

Enfin, en ce qui concerne le jardin lui-même, c'est un petit jardin, il fait une petite surface du jardin du Luxembourg qui est un beau jardin classé monument historique, etc., mais j'invite l'ensemble des personnes qui sont ici à se promener dans ce jardin, à en découvrir toutes les perspectives, car il a été pensé d'une façon très intelligente par rapport aux divers monuments, en premier lieu l'église Saint-Eustache avec la place René Cassin en arcade circulaire qui est un écho de la rosace de l'église. Je parlerai de l'eau qui se trouve dans ce jardin. Je parlerai des diverses sorties qui donnent sur ce jardin, la sortie qui donne sur l'église Saint-Eustache et qui est agrémentée de fontaines qui sont à l'abandon, complètement sales – on peut se demander pourquoi... Évidemment, lorsque les gens viennent aux Halles actuellement, ils voient des fontaines sales, sans fleurs... c'est dégueulasse ! Excusez le mot ! Et pourtant, c'est faux, il y a de nombreuses fontaines qui donnent à ce jardin un aspect très agréable.

Sans être contre M. BERGER, l'idée d'une perspective est-ouest, c'est très bien, il y en a beaucoup à Paris, mais cela ne me semble pas nécessaire. Ce qui est important dans ce jardin, ce sont les divers lieux. Il me semble qu'il vaudrait mieux conserver le jardin en l'état, réaménager les accès et le relier à d'autres coins de Paris par un aménagement de la voirie en faisant un circuit piétonnier qui aille du Louvre, passe par le Palais Royal, par la Bourse, aille jusqu'au jardin, à la Canopée si elle doit exister et jusqu'à Beaubourg. J'invite les gens qui souhaitent conserver ce jardin à se réunir.

Une intervenante dans la salle (habitante de la rue Montmartre) : Je voudrais savoir pourquoi les rendez-vous se trouvent si loin, l'horaire (18 heures), beaucoup de personnes travaillent et ne peuvent pas être présentes à toutes vos réunions... Je pense qu'un petit questionnaire dans nos boîtes aux lettres, avec une réponse préimprimée serait bien afin qu'on puisse vraiment déterminer qui doit dire quoi et quand, puisque nous n'avons jamais de bonne réponse, et je suis complètement d'accord avec l'association « Accomplir ».

Monsieur Gilles POURBAIX (président de l'association Accomplir) : Je vais terminer ce que je disais tout à l'heure et préciser ce que j'ai fait. Nous avons donc remis à Mme HIDALGO, en l'absence du maire de Paris qui n'a pas eu le courage de se déplacer, il avait bien plus important – on sait pourquoi... objectif 2012 ! Il n'est pas venu ce soir, donc nous vous remettons le « diplôme de la concertation bidon » pour la non-concertation qui a eu lieu sur le jardin des Halles. Je pense que c'est clair, ce soir, toutes les personnes qui sont intervenues ont parlé dans le même sens. Il n'y a eu aucun cahier des charges pour ce jardin. Par une décision arbitraire, vous voulez détruire le jardin Lalanne, vous voulez détruire la place René Cassin, le quartier ne se laissera pas faire ! Nous avons jusqu'à 2013 et jusqu'en 2013 vous nous trouverez physiquement en travers de votre chemin ; nous saurons le faire et je pense que nous aurons le quartier avec nous.

Madame Anne HIDALGO : Des menaces, des menaces...

Un intervenant dans la salle : Je souhaitais redonner un aspect plus international ou plus régional à l'aménagement. Étant donné l'engorgement de la voirie et la saturation des réseaux souterrains, je voudrais savoir s'il était possible que la Ville de Paris puisse envisager une augmentation des transports de surface, notamment un tramway qui traverserait les Halles pour aller du Pont Neuf à la République.

Monsieur Régis CLERGUE-DUVAL (association Glob'Halles) : Il y a au moins une chose positive ce soir, pour Patrick BERGER en tout cas, c'est que l'on peut être certain, même si on n'est pas devin, qu'il y aura un de ces jours un comité de défense de la Canopée pour empêcher sa destruction devant les méchants bâtisseurs démolisseurs. C'est vrai que les inquiétudes que l'on a aujourd'hui, on les a eues il y a plus d'un siècle pour les pavillons Baltard que l'on a ensuite regrettés. Permettez, monsieur BERGER, que l'on soit parfois, comme votre collègue, M. LISTOWSKI, un petit peu enquiquineur pour vous aider à l'améliorer pour que nous soyons plus nombreux pour défendre votre œuvre plus tard.

J'ai été très heureux de cette réunion publique et je voudrais dire à Mme HIDALGO, à Mme GIBOUDEAUX, écoutez cette poétesse qui vous dit, « et alors, le sport ? » comme quoi ce n'est pas qu'une lubie personnelle et comme quoi je trouve intéressant que ce soit une poétesse qui le dise. Effectivement, l'activité sportive de nos adolescents et la créativité artistique procèdent du même élan vital. Je crois qu'il est important effectivement que dans cette rénovation des Halles, on réinstalle un peu d'élan vital autre que simplement cette appropriation que nous, les résidents, avons pu faire pendant quelques années de ce lieu un tout petit peu en recherche d'identité, donc un peu comme un terrain vague que les enfants ou les associations locales s'approprient en demandant qu'on leur laisse leur friche urbaine, leurs palissades. C'est vrai qu'il y a quelque chose de cela et qu'il y a beaucoup de convergences, de concentrations aux Halles, d'intérêts différents et de regrets, et que l'on ne pourra pas tout conserver, ni le pavillon Baltard, ni le jardin Arretche qui a son intelligence, mais qui a ses inconvénients que nous, les premiers, habitants des Halles avons pointés et avons demandés.

Je ne voudrais pas rentrer dans la polémique de Mme BOURGUINAT. Je veux juste dire à ceux qui ne me connaissent pas... Je suis un ancien d'Accomplir et, pour ceux qui aiment Accomplir aujourd'hui, ça vous passera avant que cela ne me reprenne. Il est trop long ce soir de rectifier tous les mensonges de Mme BOURGUINAT. Derrière ce côté très protestataire et compassionnel que nous aimons tous, qui est celui de l'extrême gauche, vous devriez savoir qu'il y a malheureusement, réunion après réunion que vous ne connaissez pas, parce que vous n'y venez pas, mais venez-y, j'ai adoré ce que vous avez dit, monsieur ! Vous avez une sensibilité qui est celle qu'on a essayé de faire entendre dès le début pour demander d'améliorer ce jardin. Simplement mal informés, vous vous trompez parce que cette concertation a bien eu lieu, mais elle a été monopolisée par ce genre de débats qui fait que l'on n'a pas assez entendu toutes ces petites phrases qui ont été dites et que nous oublions des points de détail ; par exemple, la place Carrée. Vous oubliez, monsieur FRANJOU, la place Carrée, ce n'est parce qu'on ne la détruit pas qu'il ne faut pas l'améliorer aussi et la réinsérer dans l'ensemble du système ! Ce n'est pas tellement mon travail à moi de le dire, mon travail, c'est plutôt de vous dire, « mettez de la poésie et des jeux pour enfants dans le jardin ».

Bien évidemment, le jardin Lalanne va être remplacé, c'est prévu depuis l'origine. Dans ces propos, Mme BOURGUINAT fait du révisionnisme. Elle nous dit tout d'un coup, « depuis 2005, on se bat pour un cahier des charges ». Elle n'était pas là en 2003. Moi, en 2003 pour Accomplir, j'ai fait avec elle les premières réunions publiques autour des jeux des enfants justement, autour de la mixité sociale, autour de l'historique des Halles...

[Prise à parti dans la salle – inaudible].

Je dis que la concertation a eu lieu et qu'elle a eu lieu dans ce quartier.

[Brouhaha dans la salle ; Mme HIDALGO demande que l'on respecte la parole de l'intervenant].

Je vous rappelle une chose, en 2004, non seulement Mme Bourguinat était là, présente dans la concertation, mais c'est elle qui criait devant le parvis de l'Hôtel de Ville « on a gagné, on a gagné, c'est nous qui avons imposé MANGIN » et, aujourd'hui...

[Intervention dans la salle – inaudible].

Alors, soyez constructive ! C'est très bien ce que vous avez dit et venez plus souvent faire entendre des choses positives, parce que tout le monde est là pour râler et quand il y a des réunions de travail comme il y en a eu une sur les jeux de jardin, il n'y a personne. Alors effectivement, on peut dire, « il y en a un qui monopolise la parole ! ».

[Intervention dans la salle, brouhaha – inaudible]

Écoutez, réservez cela à Mme BOURGUINAT qui dépense un temps de travail absolument admirable sur cette concertation et qui a donc une puissance de travail beaucoup plus forte que la mienne qui travaille, malheureusement pas toujours parce que je suis intermittent du spectacle et que ma présence à la concertation est effectivement très intermittente, parfois très présente, parfois très absente et je m'en excuse, mais il y a d'autres personnes qui prennent le relais.

Simplement, il y a des choses positives et il y a effectivement des choses que nous avons oubliées dans ces débats, et il y a des choses de qualité. Par exemple, il est dommage – et Jacques BOUTAULT avait raison de le souligner, mais où était-il ? – d'avoir laissé le centre d'animation Les Halles-Le Marais en sous-sol et de ne pas l'avoir fait émerger. En fait, on avait été trompé concrètement parce qu'il y avait eu des mètres carrés de créés pour le pôle de pratiques amateurs pour des salles de répétition que, ne les ayant pas demandés nous, on n'avait pas vu venir. On a cru que ces mètres carrés étaient ceux du centre d'animation Les Halles-Le Marais. Alors, vous avez raison... Je ne sais pas qui à la culture ou à l'Hôtel de Ville a fait ces nouveaux mètres carrés publics qui font que dans le premier projet de MANGIN, il y avait trois fois plus de mètres carrés commerçants que de mètres carrés publics, et qu'aujourd'hui, dans le projet de Patrick BERGER, il n'y a pas tout à fait deux tiers un tiers, parce qu'il faut partager les servitudes, mais il y a un différentiel qui est très en faveur des équipements publics, et cela ne nous satisfait pas ! Il faut en demander encore plus et c'est ce que nous faisons.

[Brouhaha dans la salle]

Souvent, on est là à crier dans le désert et quand vous êtes à demander des équipements sportifs, des équipements culturels, des logements sociaux... On a des gens qui râlent, mais qui ne proposent rien ! On peut être créatif.

Par exemple, à la FCPE où je viens de passer vingt ans, j'ai avec d'autres parents créé un truc modeste qui s'appelle « le forum des métiers » pour soutenir l'action du CIO, du centre d'orientation qui est très malmené par sa politique ministérielle, car il y a des vrais problèmes à Paris. Il y a en particulier dans nos écoles et dans le fait que les familles ne peuvent pas vivre dans Paris, des problèmes beaucoup plus graves que conserver le jardin Lalanne. Actuellement, il y a une politique faite par l'État dont je dirai qu'elle est inappropriée en matière scolaire et qu'elle n'aide pas à la scolarisation...

[Brouhaha]

On nous a supprimé une maternelle, c'est d'autres questions sociales qui sont très importantes et qui ont à voir avec ça. Ce forum des métiers, nous l'avons créé avec l'aide des différents maires du centre de Paris et, quelque part, je les remercie tous les quatre, y compris M. LEGARET de son attention à ce projet. Il est possible de faire des choses positives pour peu que l'on cible et que l'on soit honnête dans ce qu'on fait. Nous ne sommes que ce

que nous sommes, mais soyons-le, prenons la parole pour proposer, pour être têtus, sans vouloir le pouvoir. Laissons-leur le pouvoir qui est une charge assez difficile comme ça et nous pourrions améliorer le quartier au bénéfice de nos familles.

Madame Anne HIDALGO : Jusqu'à présent, chacun a pu parler, s'écouter. Il peut y avoir des manifestations contraires et des opinions contraires, le propre de la démocratie, c'est d'écouter même quand on n'est pas d'accord. La preuve, il y a plein de choses qui ont été dites pendant toute cette soirée avec lesquelles on n'est pas d'accord, on vous a écoutés de façon extrêmement respectueuse. Je demande que le principe de respect dans l'écoute des paroles des uns et des autres vaille jusqu'à la fin de cette réunion.

Mme Dominique GOY-BLANQUET : Il va être un peu difficile de prendre la parole après ce grand moment de théâtre, mais j'adore Régis, donc je ne dirai rien contre lui. Je vais essayer de faire redescendre un petit peu la pression et de poser des questions.

Pour quelques-uns, nous avons eu la surprise de voir la présentation de l'APS et la transformation radicale entre ce que l'on avait vu de l'esquisse et de ce qui avait, il paraît, obtenu un certain consensus, et donc un APS réellement transformé. Ma question est : il va y avoir neuf mois après le dépôt de permis de construire, ne va-t-on pas avoir une nouvelle surprise du fait que l'on aura tous les aspects techniques qui vont venir ? Là, on est passé de 9 m à 14,50 m, on est passé d'une silhouette avec un joli trait de crayon à quelque chose d'un petit peu plus massif – je fais très attention, madame HIDALGO à mes termes pour que vous ne m'accusiez pas, comme vous l'avez fait hier, je suis désolée monsieur BERGER si nos propos vous ont choqué ou quoi que ce soit, mais je pense que la critique, même de gens néophytes comme nous doit être autorisée en France.

Une autre question. La RATP Marguerite de Navarre, on a entendu de bonnes intentions, on a été assez d'accord pendant toute la concertation sur ces bonnes intentions, mais on n'a jamais entendu parler de financements et surtout on ne voit pas du tout apparaître Marguerite de Navarre dans le calendrier. Donc, c'est un petit peu inquiétant, puisque pour nous, c'est partie prenante de cette sortie directe qui sera nécessaire, puisque celle de Lescot sera supprimée. Il faut que Marguerite de Navarre soit faite en même temps que la Canopée, sinon, il va y avoir un problème technique de gestion des flux. Donc, où est le calendrier par rapport à Marguerite de Navarre ?

On a beaucoup entendu parler du « monde du haut » et du « monde du bas ». Sachez que pour certains d'entre nous qui habitons ce quartier, ce sont des termes que l'on n'imagine pas. Pour nous, il n'y a pas de monde du haut ni de monde du bas. Il n'y a pas une nécessité de brassage ou de mixage. Comment voulez-vous organiser ce brassage ? Ce brassage, il se fait naturellement ou il se fera sur des structures qui seront adaptées, mais pas de contrainte, il n'y a pas un monde d'en haut et un monde d'en bas, cela nous paraît absolument impossible.

D'autre part, le mot « sécurité » est revenu souvent pour expliquer telle ou telle situation, telle ou telle décision. Ce mot « sécurité » a par exemple été la raison pour laquelle M. BERGER a fermé les accès vers la rue Rambuteau et vers la rue Berger. Pour nous, c'est une erreur. Il devait y avoir cette perméabilité vers les rues avoisinantes, et pas seulement sur l'axe est-ouest ni seulement vers ce que vous appelez un parc et que nous, habitants, on continue malgré tout à appeler un jardin. J'aimerais aussi avoir une explication là-dessus.

La dernière chose que nous avons demandée à plusieurs reprises, c'est par rapport au cheminement des escalators que nous souhaitons le plus direct possible. Or, il va y avoir un cheminement obligatoire vers les commerces, ce qui va faire des conflits de flux, des conflits d'usage et, surtout, c'est une contrainte supplémentaire pour les gens qui veulent sortir directement du métro et qui vont devoir faire dix ou quinze mètres avec des valises ou

autres, avec des gens qui viennent pour les commerces. Nous avons justement demandé d'éviter cela et, malheureusement, dans le projet, il n'y a pas de sortie la plus directe possible, il y a ce cheminement par les commerces. C'est une contrainte que nous regrettons, surtout que nous avons insisté là-dessus à plusieurs réunions.

Une intervenante dans la salle : Ma question va peut-être paraître futile à certaines personnes... Je suis membre de l'association Chadhal, c'est-à-dire des chats des Halles, qui existe depuis plus d'un an. Tous les ans, il y a des gens qui abandonnent leur chat dans les Halles et nous, depuis plus d'un an, on en a fait opérer plus d'une cinquantaine, ensuite, on les relâche dans les Halles, parce qu'on n'a pas d'adoptant. Ils se réfugient dans les jardins où il y a des fourrés et je voudrais savoir, puisque cela va devenir un grand espace ouvert, ce que vont devenir ces chats. Au nom des amis des animaux, auront-ils un territoire – il y a des gens qui ricanent dans la salle – ou vous allez les « éliminer » ? Parce que les gens sont irresponsables et tous les ans, il y a des chats abandonnés, mais heureusement qu'il y a des gens qui ont une conscience plus élevée et qui s'en occupent.

Madame Françoise FILOCHE : J'habite l'arrondissement depuis 1973. J'ai élevé trois enfants dans ce quartier que je connais bien, j'ai fréquenté beaucoup le jardin Lalanne, j'ai adoré ce jardin et mes enfants l'ont toujours détesté. Ils le trouvaient moche, dangereux, sale et avec des jeux répétitifs, ils s'y ennuyaient. Il fallait que je les traîne au jardin Lalanne ! Je leur disais, « vous avez la chance d'avoir autour de vous un jardin unique au monde ». Je suis revenue un peu là-dessus au cours des années, parce que c'est vrai qu'il est de plus en plus sale et qu'il est de plus en plus d'y aller. J'y suis allée avec ma petite-fille qui a 3 ans, un samedi matin, pour une découverte ; elle est revenue vraiment très crottée ! Je suis ravie qu'il y ait un nouveau jardin pour l'aventure ; je suis ravie que ce jardin s'inspire de ce qui a été fait, d'après ce que j'ai compris, au jardin Lalanne, qu'il soit plus moderne, plus adapté, qu'il y ait des éléments neufs qui soient pris en compte.

D'autre part, le jardin des tout-petits, je suis ravie qu'il soit détruit lui aussi ! Il est encaissé, il est beaucoup trop chaud, il n'y a pas de toilettes pour les petits ; or, vous savez que quand les petits sont en période d'apprentissage, c'est important. Il faut emmener les enfants faire leurs besoins dans les fourrés... ce n'est pas du tout hygiénique, surtout quand il y a 200 enfants par jour qui vont faire pipi au même endroit ! Donc, je suis ravie que ces deux jardins soient changés.

Je voulais vous dire aussi mon ressenti en tant que riveraine. Nous sommes effectivement inquiets, angoissés à l'idée de ces travaux, mais nous sommes aussi curieux de savoir ce qui va se faire. Je connais beaucoup de gens qui auraient voulu venir ce soir, mais qui n'ont pas pu venir, parce qu'ils ont des journées de travail trop importantes, ils travaillent jusqu'à 20 heures, 21 heures et, souvent, avec les transports, ils ne sont pas chez eux avant 21 h 30. Les commerçants n'ont pas pu venir, ils sont inquiets aussi de savoir quels seront les lieux de passage des camions pour les travaux dans le quartier.

Monsieur Thierry LE ROY (garant de la concertation) : Ma mission de garant ne m'autorise pas à participer aux débats comme ceux d'aujourd'hui, mais je voudrais dire deux mots.

Le premier est à l'attention de tous ceux qui sont venus aujourd'hui sans avoir jusque-là participé aux réunions de la concertation. Je dis que vous êtes assez nombreux quand je compare à l'effectif de nos réunions. Nous sommes habituellement vingt ou trente et là, visiblement, nous sommes beaucoup plus nombreux, donc, pour beaucoup qui sont ici, c'est un peu la découverte du projet. Dans cette découverte, je voudrais juste leur signaler qu'il y a un moyen de s'informer plus systématiquement, notamment sur le site de la Ville (paris.fr)

où vous trouverez l'opération avec notamment tous les actes de ce que l'on a appelé la concertation, les réunions, avec tout ce qui s'y est dit ou pas dit. C'est une masse importante d'informations, mais si vous voulez vous informer, vous avez là un moyen de le faire que vous ne connaissiez probablement guère et je le dis, car ce projet n'a pas bénéficié de beaucoup d'informations dans le quartier, dans Paris, *a fortiori* dans la métropole. J'ajoute que comme la concertation réunit un petit nombre de participants, si elle pouvait s'enrichir de ceux qui, aujourd'hui, marquent leur intérêt, je crois que tout le monde y gagnerait.

Mon deuxième mot est à l'attention de la Ville. Nous sommes devant un projet qui est complexe, parce qu'il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, mais la concertation, c'est la Ville qui la mène. Je voudrais redire là ce que j'ai aussi souvent dit, que ce projet a besoin qu'une information plus large circule dans le quartier et plus largement que ce que l'on a fait jusqu'à maintenant et sous toutes les formes. Parmi les formes, il y a les réunions publiques. C'est assez vrai qu'une réunion publique a été demandée par les associations, j'ai toujours soutenu cette demande moi-même. Je suis content que cette réunion ait lieu aujourd'hui, parce que, bien sûr, il y a eu des aspects peut-être insoutenables pour certains d'entre nous, mais aussi beaucoup de questions et d'interventions qui ont été faites et que l'on n'avait pas entendues. Je dis cela à la Ville surtout, je crois qu'il ne faudrait pas que le climat de certains des échanges d'aujourd'hui vous décourage de faire et de refaire plus souvent des réunions publiques dans les quartiers autour des Halles, aux Halles mêmes. Je crois que c'est un besoin qui a été revendiqué fortement et que vous devez essayer d'entendre.

Madame Anne HIDALGO : Je vais faire circuler la parole au niveau de la tribune en conclusion, chacune de nos interventions étant des réponses aux questions posées, mais aussi une forme de conclusion provisoire.

Madame Fabienne GIBOUDEAUX : Il a été pas mal question du jardin dans les interventions. Pour répondre à la représentante de Jacques BOUTAULT sur ce jardin, j'invite Jacques BOUTAULT à venir aux réunions de travail sur le jardin ; je ne l'ai pas vu beaucoup ni les représentants de la mairie du 2^e arr. Ce serait bien que le maire du deuxième participe, parce que je pense que les critiques et les apports qu'il pourrait apporter seraient intéressants et plus constructifs que des déclarations dans ce type de réunion et par d'autres.

Sur ce jardin, il y a beaucoup de lieux communs qui circulent : qu'il serait tout plat, qu'il serait moche, qu'il n'y a pas d'espace... On a eu une réunion de travail, un groupe de travail pour expliquer ce qu'était un jardin sur dalle, ses contraintes, ses atouts et comment on pouvait aujourd'hui faire un jardin sur dalle qui ne soit pas une pelouse toute plate. Vous avez eu la démonstration devant l'Hôtel de Ville avec le jardin éphémère de ce que peut être un jardin sur dalle qui n'est pas plat ; même si c'était un jardin éphémère, on a fait la démonstration que l'on peut créer du volume sur dalle avec des végétaux, même des végétaux de grande taille qui poussent et qui font un vrai paysage. Donc là, on aura un jardin qui ne sera pas un jardin tout plat. Il faut venir aux réunions de travail pour comprendre le travail que fait le paysagiste. C'est un travail en finesse qui n'est pas facile à expliquer avec des plans plats, avec des images, il faut venir travailler avec nous pour comprendre un peu la complexité de ce travail.

Sur le jardin Lalanne. Quand je suis arrivée, je me suis posé la question : pourquoi déplacer ce jardin ? Pourquoi l'enlever ? Je l'ai visité, j'ai pris aussi connaissance des études de sécurité technique qui ont été faites sur ce jardin. Aujourd'hui, on ne peut pas ouvrir ce jardin à tous les enfants pour des questions de sécurité. Il y a trois parties qui sont fermées, on ne peut pas, de façon sûre, laisser des enfants jouer dans ce jardin.

[Mme GIBOUDEAUX est interpellée par Mme BOURGUINAT – hors micro]

Excusez-moi, madame BOURGUINAT ! Je ne vous ai pas interrompue, je souhaite terminer et donner les informations à toutes les personnes qui sont là, parce qu'il y a beaucoup de contre-informations qui sont véhiculées.

Pour ce jardin, 150 000 € ont déjà été investis pour pouvoir le faire fonctionner de façon partielle et donc pour éviter cette fermeture. Même si on avait la volonté de la maintenir, on ne saurait pas le faire fonctionner à 100 %. On ne sait pas faire. Ses structures en béton ont vieilli, il a été dessiné avec des critères qui ne sont plus les mêmes qu'aujourd'hui et, hélas ! on ne peut pas le garder comme cela.

Une question se posait : faut-il refaire le même jardin transposé ailleurs ? Comme on a eu il y a vingt ans Claude Lalanne qui a dessiné un jardin, on a aujourd'hui des créateurs contemporains qui savent aussi dessiner et faire des jardins ; c'est vrai que ce n'est pas très connu à Paris, mais on va le développer et pas seulement aux Halles. Pour moi, la place des enfants et des jeunes est primordiale dans les jardins, donc c'est pour nous, justement un bon test et quelque chose qui nous tient à cœur de réussir ce terrain d'aventures, qu'il soit plus ouvert, notamment à des tranches d'âges plus élargies. On a évoqué le sport, il y aura aussi un terrain d'aventures dédié aux adolescents, donc avec un mur d'escalade. On aura une aire pour les tout-petits qui n'ont pas accès à ce terrain d'aventure aujourd'hui, parce qu'on peut arriver à faire des jeux très ludiques et très physiques pour les tout-petits. C'est donc dans une volonté de plus grande ouverture de ce jardin à la fois à un public plus large et dans sa phase horaire, pour que ce soit vraiment une aire de jeux ouverte aussi à tous les riverains et aux enfants qui viendraient se promener à Paris occasionnellement. C'est vraiment dans cette idée-là que nous avons fait ce cahier des charges.

On dit qu'il n'y a pas eu de concertation, mais sur le jardin Lalanne, il y a un travail de concertation important sur ce cahier des charges. Y a participé qui voulait, mais il y a quand même eu l'atelier de Launay qui y a travaillé, qui a interviewé les utilisateurs et des spécialistes pour voir ce que l'on pouvait tirer de bon dans ce jardin Lalanne et arriver à le transposer dans ce cahier des charges. Tout ce travail a été fait. On est bien conscient de l'intérêt poétique de ce jardin et on peut le reproduire aujourd'hui d'une autre façon, avec peut-être une autre écriture poétique pour les enfants qui vont venir, parce que c'est bien pour cela que l'on fait ce pari, c'est pour les enfants qui vont arriver dans les prochaines années et qui n'auront peut-être pas les mêmes références que ceux qui ont joué dans ce jardin Lalanne.

C'est donc dans cet esprit-là et avec aussi l'assurance et la confiance que l'on a dans les créateurs d'aujourd'hui – l'art ne s'est pas arrêté, les créateurs ont toujours des idées –, et on a aussi d'autres matériaux, des matériaux plus durables. On a aussi la volonté d'en faire un jardin plus écologique. Il y a aussi une réunion de travail là-dessus pour expliquer comment utiliser ce changement, parce que les changements sont toujours l'occasion de faire mieux, de faire une gestion plus écologique de ce jardin, de récupérer l'eau de pluie et l'utiliser pour arroser le jardin, de faire moins de gaspillage, des plantations qui durent mieux, qui tiennent mieux dans un jardin sur dalle. Tout cela a été expliqué dans une réunion de travail – je vous invite à venir pour arriver à avancer sur ce jardin – pour dire que ce changement, on l'utilise pour faire un plus beau jardin. Ce plus beau jardin, il faut le construire ensemble et dans une ambiance peut-être un peu plus constructive et sereine que les réunions qu'il y a eu jusqu'alors.

Il y aura, pour répondre à Martine BILLARD, deux réunions – même plus – qui seront prévues en septembre pour les deux zones qui ont été montrées sur le plan. C'est donc l'interface entre la Canopée et le jardin qui fait l'objet d'un travail commun entre les deux équipes, et aussi la frange nord, ce sera la première réunion sur la frange nord où l'on est bien conscient de l'utilité de la place René Cassin, de son sens, de l'attachement pour cette place et aussi l'usage qui a été assez intéressant, et tout cela fera l'objet de réunions dès la rentrée.

Pourquoi avoir déplacé ces réunions ? Beaucoup de personnes ne pouvaient pas venir en juillet. Il y a eu beaucoup de réunions en juillet...

[Brouhaha]

Eh bien oui, mais j'ai préféré remettre un groupe de travail, beaucoup de personnes ont dit qu'elles ne pouvaient pas venir. Il fallait aussi faire en sorte de mieux mettre en phase les agendas des élus concernés.

Monsieur Patrick BERGER : Je répète que ce que l'on appelle le pôle environnement et bien-être, c'est-à-dire ce qui est affecté aux activités commerciales, qui faisait partie du cahier des charges, est le même entre le concours et maintenant, c'est 5 300 m² pour 16 000 m² ; 16 000 divisé par trois, cela fait 5 300, cela ne fait pas 40 % ou 50 %. Ce ratio de surface n'a pas changé depuis le concours et nous l'avons maintenu.

Madame, vous vous préoccupez du vieillissement, c'est effectivement une chose très importante. Je vais vous dire, « ne vous inquiétez pas », vous allez me dire, « oui, mais... ». Je vous donne deux exemples : j'ai dessiné en 1987 le viaduc des Arts qui est à côté, j'ai dessiné une partie des serres du parc Citroën-Cévennes en 1985, tout ceci a été livré en 1990 ; allez voir et vous verrez par vous-mêmes si nous faisons une architecture qui vieillit bien ou vieillit mal. En tout cas, sachez que nous prenons, dans la qualité d'exécution, beaucoup d'attention à cela avec toute notre équipe.

Vous avez évoqué la question de la perspective, monsieur, sur est-ouest, comme quoi cela se répétait beaucoup dans Paris, mais ce n'est pas cela ! Actuellement, le jardin fait 330 m et, avec le dispositif architectural que nous proposons, dans le prolongement visuel jusqu'à la rue Lescot, on donne un espace ouvert sur les 330 m, mais en partie abrité qui va faire 450 m de long. On a envie de respirer au centre de Paris ! Quelqu'un a parlé de sport, la première chose, c'est que l'on a envie de respirer. La place des Vosges qui fait aujourd'hui 140 m est un espace qui était peut-être grand à l'époque, mais si on devait la dessiner aujourd'hui, on la ferait beaucoup plus grande par rapport au nombre de personnes qui vivent dans le quartier. On passe de 330 m à 450 m, ça me semble une qualité tout simplement de respiration.

Le dernier point, je voudrais vous dire que les images que nous vous avons montrées ne sont pas les images de concours. Ce sont les images actuelles au niveau de l'avant-projet sommaire. Certains ont vu que ces images sont conformes au projet de concours, mais bien sûr qu'il y a quelques modifications, je vous en ai parlé. D'autres pensent qu'il y a une déformation. Certains le trouvent bien et s'apprêtent à le défendre dans l'avenir, ce qui me fait très plaisir et cela nous fait très plaisir, mais les images que l'on vous montre, ce sont les images actuelles.

C'est vrai, madame, que les caricatures grossières qui ont été employées vis-à-vis de cette architecture, je ne les apprécie pas et je vais vous dire pourquoi. Nous sommes ici au pavillon de l'Arsenal et c'est un lieu où tous les architectes qui sont exposés ne sont pas des architectes « commerciaux », mais des architectes qui consacrent leur vie à cet art qu'est l'architecture. C'est-à-dire que pendant les cinq ans, par exemple, qui s'écoulent entre une esquisse et une réalisation, ils se battent pour que l'architecture soit conforme à leur esquisse de départ. C'est leur vie ! Ils se battent pendant les réunions de travail avec les ingénieurs, ils se battent avec leurs équipes, ils se battent pendant les appels d'offres et les négociations, ils se battent avec les entreprises sur le chantier et parfois même, ils sont en tension avec les maîtres d'ouvrage. C'est cette catégorie d'architectes qui est là et quand je vous dis que l'on va passer toute notre énergie et le temps qu'il faudra pour que la réalisation soit la plus proche de cette esquisse et que s'il y a un décrochement par rapport à cette esquisse, on le saura – en tout cas, on le fera savoir –, il faut nous croire !

Il y a peut-être aussi une méconnaissance de notre métier. Tout le monde voit bien qu'un metteur en scène fait le scénario et qu'ensuite il fait le film ; un sculpteur fait une petite statue en argile et ensuite il attaque le bloc de marbre ou de granit. L'esquisse, en architecture, c'est la petite statue en argile et ensuite on s'attaque au bloc. Évidemment, la matière est

différente, on s'attaque à la structure, on s'attaque au dimensionnement, etc. À la fin, la « statue » n'est pas tout à fait pareille que l'argile, c'est un peu normal, mais qui, madame, se permettrait, en cours de réalisation, d'employer une caricature grossière dans l'atelier du sculpteur quand il est en cours de travail ? Quand on fait ce métier, quand on construit sur rue, on le sait, on s'attend à la critique. Il y a la critique entre confrères au niveau des concours, il y a la critique architecturale et il y a la critique à la fin. Qu'il y ait une critique en disant, « là, il y a un dérapage total par rapport à l'esquisse », je peux le comprendre, mais je vous assure que le projet sera conforme à l'esquisse dans l'esprit, et les images que nous vous avons montrées le reflète. À la fin, quand ce sera livré, toutes les critiques sont possibles, mais en tout cas dans le cours de notre travail, ce que nous souhaitons, ce sont des conditions un peu sereines, et on vous explique quand même les choses.

Vous nous demandez de nous répéter sur la question de la sécurité ; alors, dit comme cela, évidemment, cela fait un peu coincé. Non ! Nous avons écouté attentivement pendant ces réunions. Vous savez, pour nous, c'est plus facile de prendre une esquisse, de faire la photocopie, de prendre nos honoraires et puis d'en jouir dans certains loisirs ! Si on a modifié en partie le projet (remonté un peu les hauteurs, changé ceci ou cela...), c'est parce que l'on a écouté tous les usagers dans le cadre de cette concertation, y compris des associations dont certaines d'entre elles reconnaissent que l'on a écouté certaines données.

Sur la question du clos et du passage couvert, on a effectivement au niveau du concours fait un passage traversant, mais on a écouté, on a observé et, c'est un fait, on a craint qu'un passage couvert ou des coins qui se terminent mal – dans tous les sens du terme – dans la nuit. Sur le viaduc des Arts, vous avez une vitrine sous chaque voûte, une vitrine en bas et une vitrine en haut ; celle qui est en haut est en retrait, celle qui est en bas est plus en avant pour éviter des coins qui se terminent mal. Donc, on a préféré faire un passage traversant, mais qui soit un hall, c'est-à-dire avec une vitre devant, une vitre derrière. Pendant la journée, c'est ouvert, on traverse le hall, mais de façon nocturne, c'est mieux maîtrisé sans que l'on soit obligé de passer par des grilles. Je vous ai déjà répondu à cette question dans le cadre de la concertation.

Monsieur David MANGIN : Pour compléter ce qu'a dit Fabienne GIBOUDEAUX, il se trouve qu'on est là depuis 2003, 2004, et donc on a une espèce de mémoire de toute cette affaire. Je suis très content de ce qu'a dit Patrick BERGER, parce que le problème d'avoir un projet qui, finalement, avait une certaine évidence et qui nous permet de servir de fil conducteur et de continuer, de s'enrichir architecturalement par un travail et par des programmations, c'est évidemment tout le sens d'un travail de longue haleine.

Par exemple, quand la personne qui représente les commerçants du Forum disait que ce serait bien quand la Bourse s'ouvrira, mais que pour le moment, cela n'a pas de sens parce que la Bourse est fermée. Les choses prennent un peu de temps, mais quand elles ont une espèce d'évidence dans le sens du rapport entre l'espace public et les bâtiments, elles se font. La Bourse du commerce accueille actuellement des bureaux qui n'ont pas grand intérêt, mais forcément, un jour ou l'autre ça bougera comme un certain nombre de choses vont bouger dans le quartier. L'histoire urbaine, c'est ça ! Donc, la question du temps du projet et la question du temps aussi de maturation et d'évolution des choses, il faut le comprendre, c'est tout à fait urbain, à défaut de dire humain.

Sur le jardin, je voudrais rectifier quelques points. Il y a eu un cahier des charges qui a été voté par le conseil municipal avec toute une série de points : un jardin ouvert, de plain-pied, 4,3 ha qui correspondaient au PLU, plus végétal, avec de l'eau, etc. Tout ce que nous avons fait est dans ce cahier des charges voté par le conseil municipal.

[Interpellation de Mme BOURGUINAT – Mme HIDALGO lui demande de laisser l'intervenant poursuivre.]

Donc, décembre 2005, il y a eu une liste de points que nous avons rappelés dans le PowerPoint, mais on l'a enlevée pour aller plus vite, mais je voulais absolument rectifier cela.

Deuxième point, il y a eu un certain nombre d'évolutions suite aux très nombreuses réunions de concertation qu'il y a eu sur la largeur de la relation est-ouest, sur les surfaces de jeux qui ont été augmentées, sur la réduction des locaux des Parcs et Jardins. Maintenant, on travaille sur l'interface, puisqu'on ne savait pas quel serait le projet lauréat, dans l'esprit de ce qui a été montré tout à l'heure.

Pour répondre à Martine BILLARD, je voudrais être clair. À partir du moment où les gens disent, « on veut garder le jardin Lalanne et on veut garder l'amphithéâtre René Cassin », on va jusqu'au bout, on dit, « on veut garder le jardin actuel ». Alors, vous voulez garder le jardin actuel, mais il faut le dire !

[Interpellation de Mme BOURGUINAT – Mme HIDALGO lui demande de nouveau de laisser l'intervenant poursuivre en lui faisant remarquer qu'il y a beaucoup de personnes dans la salle qui sont intéressées par une information complète et pas uniquement provenant d'elle.]

Sur le jardin Lalanne, je pense que tout a été dit et discuté. J'ai aussi entendu des gens dire, « nous discutons, après la démocratie représentative tranchera et nous nous plierons ». Je vois qu'ils ne font pas cela, bon ! En tant que citoyen, cela me choque, je le dis clairement.

Sur la place René Cassin, il n'est évidemment pas question de toucher à la grosse tête, je l'ai dit depuis le premier jour. Il faut savoir que la place René Cassin est construite sur des rangées de parpaings, c'est un terrain complètement artificiel. Elle empêche ces fameuses liaisons nord-sud que les gens veulent favoriser – donc, il faudrait aussi s'entendre ! Si on la garde, ce n'est absolument plus le même projet de jardin justement lié à la Canopée, et donc la question qui nous est posée et sur laquelle nous réfléchissons, c'est qu'il y a un certain nombre d'usages qui s'y pratiquent. Nous pouvons les retrouver à la fois le long de Saint-Eustache, devant la Canopée puisqu'on est en train de retravailler la façon dont on va gérer les flux avec la suppression du passage que nous avons discutée avec Patrick BERGER, et voir comment, entre des lieux de musique, des lieux de rendez-vous, des lieux éphémères ventilés sur ces deux lieux majoritairement, on peut retrouver un certain nombre des fonctions.

Et puis, pour répondre aux questions sport, détente, etc., je signale que l'on est en train de faire une prairie de 12 000 m² (1,2 ha), qu'il y aura des salons de jeux dont on n'a pas parlé et qui vont être le long de la rue Berger, sur lesquels il peut y avoir des systèmes de sports à la fois ludiques et qui peuvent fonctionner. C'est la commande qui nous a été faite ! On pouvait très bien défendre une grande place centrale de Paris, mais ce n'est pas le choix qui a été fait par la Ville depuis le début, donc on fait un exercice très difficile : un jardin sur dalle avec, quand il fait chaud, des dizaines de milliers de personnes qui sortent le samedi... C'est un exercice très complexe que nous faisons avec Philippe RAGUIN qui a réalisé le parc de Bercy, en essayant d'offrir davantage à toutes les échelles.

Sur la relation est-ouest, c'est la question de la Bourse à laquelle je crois avoir répondu.

Un point pour montrer la difficulté, mais sans rentrer dans le détail, la question des cyclistes, par exemple. Bien sûr, on n'est pas naïf, on sait que des cyclistes voudront passer nord-sud – moi-même, cela m'arrive de passer en vélo nord-sud ! Tout le problème, c'est que l'on est dans un lieu jardin, comme l'a dit le monsieur, ce n'est pas le règlement. On peut très bien imaginer un système pour que les gens descendent, ils traversent le jardin à pied, à ce moment-là, ils vont être branchés sur tout le parvis qui va être en face de la Canopée et sur la relation est-ouest. Donc, comment faire pour éviter que les vélos se répandent absolument partout sans avoir tout un système de bornage antivélo qui est encore plus visible que de laisser passer les vélos ? Si vous faites des barrages, les poussettes ne peuvent plus rentrer, les PMR ne peuvent plus passer, donc ce sont chaque fois des problèmes assez complexes. On a l'expérience de faire des espaces publics, chaque fois il faut trouver des solutions qui résolvent au moins trois ou quatre questions à la fois ; si vous trouvez des

solutions pour chaque problème séparément, vous arrivez à un paysage d'espace public navrant et encombré qui ne satisfait personne.

Madame Anne HIDALGO : Je voudrais que Pierre MANSAT et Bruno JULLIARD nous disent quelques mots sur la dimension métropolitaine et le travail que nous engageons sur le sujet. Certains ont dit que l'on s'y intéressait un peu tard, pardonnez-moi ! je suis adjointe à l'urbanisme depuis quelques mois et je crois que cette dimension métropolitaine est inhérente au projet et qu'il est temps là, maintenant, parce que les sujets doivent être traités au moment où ils arrivent et où ils sont mûrs aussi pour qu'on les traite, et qu'au moment où je vous parle, c'est justement le moment où cette dimension métropolitaine peut nous permettre aussi d'imaginer des solutions. Nous en avons beaucoup parlé hier, il y a des pistes, il y a des choses qui vont pouvoir naître et, sur ce sujet, Pierre MANSAT et Bruno JULLIARD seront un peu les chefs de file du groupe de travail et de la concertation.

Monsieur Pierre MANSAT : Je pense en fait que cette question métropolitaine – tous, collectivement et individuellement, nous utilisons beaucoup le mot, l'adjectif – imprègne la totalité des discussions ; que ce soient les discussions autour du jardin, autour des cheminements, autour de la gare, tout est traversé par cette question-là. Peut-être que la difficulté est que jusqu'à maintenant, on n'a pas su identifier collectivement ce qu'était la dimension métropolitaine... Je vais essayer de dire ce que cela signifie, parce que c'est un mot, même si on l'utilise, que l'on ne s'approprie peut-être pas dans sa totalité. En fait, cette dimension métropolitaine impacte l'ensemble du projet, impacte la conception, l'accès, la sortie directe, ce qui se joue... La dimension métropolitaine, ce n'est pas seulement parce qu'il y a du monde, qu'il y a beaucoup de monde qui vient au centre commercial ou qui sort de la gare du RER, c'est parce que dans ce lieu très particulier qui est au cœur non seulement de Paris, mais également de la métropole, se nouent des relations très particulières, des relations sociales particulières. C'est parce qu'il s'y passe des choses entre les individus, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, qu'il se crée de la richesse humaine et de la richesse sociale.

Peut-être qu'effectivement, on a mis un peu de temps à mettre des mots là-dessus, à l'identifier, bien que c'était très présent depuis le début. J'étais dans le comité de pilotage et dans le jury du concours et cette dimension a toujours été intégrée, mais effectivement, peut-être que l'on a eu du mal à l'identifier mieux, à la nommer mieux et à la décliner de façon très concrète. Aussi pour des raisons très politiques. Vous avez dit tout à l'heure, monsieur, qu'on s'y intéressait parce que le Grand Paris était à la mode, mais c'est peut-être justement le phénomène inverse qui s'est produit. Quand on a commencé le débat autour du projet des Halles, eh bien les relations politiques n'étaient sans doute pas mûres pour porter à la bonne échelle un projet de cette dimension-là.

Peut-être y a-t-il parmi vous beaucoup de gens qui ne le savent pas, mais avec Jean-Pierre CAFFET, au moment du projet, nous avons invité 80 maires. Pourquoi quatre-vingts ? C'étaient les maires de toutes les communes qui étaient sur les lignes du RER, nous les avons invités à venir voir les projets, à venir en discuter avec nous. Sur les quatre-vingts, trois se sont déplacés et trois autres ont envoyé un adjoint.

C'était l'état réel du débat politique à ce moment-là, on est cinq ans ou six ans plus tard, c'est très différent aujourd'hui, c'est pour cela d'ailleurs que Bertrand DELANOË propose que l'on porte un projet que nous appelons « Paris métropole » qui serait justement l'incarnation politique de ces façons de penser différentes. On a trop pensé chacun dans son coin et aujourd'hui, la question doit être de répondre de façon différente à ce qu'est la vie dans une grande ville, la façon dont cela se noue. Donc, cela doit se traduire par des actes très concrets. Il y a une responsabilité très particulière de la Ville de Paris de savoir répondre justement à cette situation.

Cette ville vit, elle est riche et active, elle produit cette richesse justement parce qu'il n'y a pas seulement ses habitants, mais parce qu'il y a des gens qui viennent de partout, du monde entier, mais aussi de Grigny ou de Mantes-la-Jolie. Ils y viennent pour dépenser de l'argent parfois, pour acheter dans le commerce, pour aller au cinéma, parfois simplement pour s'y balader ou, comme les études l'ont montré récemment, parce qu'il y a des jeunes, que l'on est bien et que l'on peut y rencontrer d'autres jeunes dans de bonnes conditions. Il y a donc une responsabilité qui est de transmettre ce lieu de façon à ce qu'il soit accueillant et respectueux. Le respect, cela commence par le travail engagé sur ce qui tourne autour de la porte d'accès, c'est-à-dire l'accès aux transports, l'accès au RER, l'accès au métro, c'est l'information qui est due aux usagers et des lieux qui soient accueillants, respectueux, qui soient à l'image de ce que l'on veut que soient les lieux à l'extérieur. Les lieux dans les transports, dans les espaces RATP ou SNCF, doivent être les mêmes que les lieux qui sont à l'extérieur, c'est ce travail qui nous attend.

Ce n'est pas sûr que cela doive se traduire obligatoirement par des équipements. Certainement aussi des équipements, mais pas seulement. L'attention portée aux espaces publics doit être sans doute fondamentale, ainsi que ce qui se passe sur ces espaces publics. De ce point de vue, je dois dire que nous avons une grande chance d'avoir deux architectes comme Patrick BERGER et David MANGIN, dont la sensibilité extrême à ces questions est pour nous un atout essentiel pour justement essayer de répondre à des choses compliquées parce qu'elles sont contradictoires. Il y a effectivement des intérêts qui peuvent être contradictoires entre par exemple les habitants, les riverains et des pratiques, une utilisation métropolitaine d'un lieu de cette nature-là.

Pour terminer, comme vient de le dire Anne HIDALGO, le travail commence. Le groupe de travail métropolitain n'est pas du tout abandonné. Il va travailler activement et profondément avec résolution et tout, de ce point de vue, est ouvert, toutes les idées et les bonnes idées seront discutées et approfondies.

Monsieur Bruno JULLIARD : C'est la particularité du site aujourd'hui qui veut que, d'une manière assez exceptionnelle d'ailleurs, les Halles soient un lieu de rencontre, de mixité sociale, particulièrement chez les jeunes, Parisiens bien évidemment, mais des jeunes métropolitains. Il s'agit que le projet des Halles, une fois terminé, non seulement se traduise par un maintien de cette particularité que je qualifierai d'assez exceptionnelle du site des Halles, et même par une amélioration de cette capacité de rencontre, d'animation, de mixité sociale et, finalement, d'une espèce d'appropriation de bon nombre de lieux des Halles par des jeunes parisiens ou non parisiens.

À partir de là, je pense que nous avons plusieurs réflexions à avoir. Je pense que c'est le bon moment pour discuter de cela, maintenant que nous avons les projets architecturaux définis tels qu'ils nous ont été présentés et quels seront les équipements principaux sous la Canopée. Savoir comment tout cela va s'imbriquer pour qu'au final, cette particularité qui aujourd'hui existe sur le site des Halles, tout cela se poursuive et s'amplifie à l'avenir. Et je pense que c'est maintenant effectivement qu'il faut avoir cette discussion. Il y a à la fois les questions de l'animation, les questions de la production et de la diffusion de la culture qui intéressent les jeunes, notamment les nouvelles cultures urbaines, la question du sport et puis la question des espaces libres et de rencontre, Pierre en a dit un mot.

Je vais simplement dire un mot sur la question des infrastructures d'animation. On doit avoir des discussions sur une partie de l'espace sous la Canopée qui reste encore à définir, peut-être améliorer encore la définition sur cet espace-là. Attention à ne pas avoir finalement une attitude contre-productive qui voudrait que l'on mette un maximum d'équipements sous la Canopée, voire d'ailleurs en dehors de la Canopée, dans le jardin par exemple. Attention ! Parce que ce qui fait une partie de la particularité un peu magique de ce lieu, c'est notamment le nombre d'espaces libres, donc non définis directement par des équipements et qui sont appropriés par des jeunes. Nous n'allons pas réinventer la poudre. Nous ne

sommes pas plus intelligents que d'autres et nous ne devons pas avoir, je pense, une attitude assez paternaliste qui voudrait dire que nous allons, à la place des jeunes qui y sont aujourd'hui et qui y sont bien – qu'on le veuille ou non, ils y sont bien aujourd'hui –, faire un millefeuille d'équipements qui, au final, n'aurait pas de sens. Il faut avoir une discussion sur le contenu des infrastructures qu'il faut avoir, mais cette discussion doit se faire dans un état d'esprit assez global sur les capacités d'animation, parfois dans des cadres pas du tout rigides, pas du tout organisés, parce que c'est comme cela que bon nombre de jeunes le souhaitent.

Il faudra également avoir une discussion, une réflexion sur la prévention, tant sanitaire que spécialisée d'ailleurs, sur l'orientation, l'information, la diffusion de la culture, la création de la culture, notamment pour les amateurs ou pour les nouvelles urbaines. Nous le ferons dans un cadre de consultation. J'en profite d'ailleurs pour conclure là-dessus. Attention ! Je pense que dans un cadre de consultation l'excès est un peu l'ennemi de la force de conviction et de la raison. Honnêtement, « DELANOË, maire de Paris, fossoyeur de la démocratie », je ne le crois pas ou, en tout cas, ce n'est pas tout à fait le message que les Parisiennes et les Parisiens ont envoyé il y a quelques semaines assez majoritairement d'ailleurs à Paris.

Madame Anne HIDALGO : Je vais donner la parole, et c'est une très bonne transition, à Hamou BOUAKKAZ qui est notamment en charge de la démocratie locale et participative.

Monsieur Hamou BOUAKKAZ : Je voudrais simplement vous dire que la concertation ne sera pas parfaite. Voilà ! C'est un postulat. Elle ne sera pas parfaite, tout simplement parce que l'humanité n'est pas parfaite et qu'à un moment donné, la démocratie locale, ce n'est ni un contre-pouvoir ni un « attrape-couillon ». Ce n'est pas un contre-pouvoir. À un moment donné, l'autorité conférée par le suffrage universel aux élus s'exerce. Ce n'est pas un « attrape-couillon », parce que les élus qui vous demandent votre avis se doivent de vous donner les moyens de le donner. C'est ce qu'ils font, imparfaitement, mais c'est ce qu'ils font. Je me suis rendu personnellement il y a peu à la maison des associations du 1^{er} arrondissement et j'ai pu toucher la maquette du projet en trois dimensions. C'est une rareté ! C'est une très grande rareté, croyez-moi ! Alors, bien sûr, cette maquette, il se peut qu'elle ne soit pas tout à fait au goût du jour. Il se peut que cette démocratie participative ne soit pas relayée en temps réel. Encore une fois, la perfection n'est pas de ce monde.

Simplement, il y a quelques préalables pour que ce ne soit pas un « attrape-couillon ». Il faut que les citoyens se mettent en situation d'être en concertation. Il faut qu'ils s'écoutent. Je vous le dis gentiment, mais fermement, il est inadmissible que dans une salle où il y a 100 personnes, on puisse s'interrompre de cette façon. Je ne dis pas que c'est inadmissible sur le principe de l'interruption, mais c'est inadmissible tout simplement parce que cette interruption fait que certaines personnes sont exclues de la participation.

Je me réjouis, mes chers amis, qu'il y ait ici un interprète pour les personnes sourdes. C'est cela aussi la concertation. Personne ne sait ici s'il y a des personnes sourdes, elles n'ont pas à se « dénoncer », elles sont prises en compte. Seulement, quand il y a des interruptions et que la parole est interrompue par un orateur, par fougue ou par passion – je peux tout comprendre –, eh bien l'interprète ne peut plus exercer son métier. Il faut le savoir ! Il n'y a pas de démocratie participative, il n'y a pas de concertation sans une écoute absolue et réciproque. Cette écoute absolue, c'est un préalable à la concertation.

Donc, je me tiendrai à côté d'Anne, à moins d'une « feuille de papier de cigarette » d'Anne pour l'aider à incarner cette concertation. Elle ne sera pas parfaite, mais nous allons l'améliorer en développant l'e-participation, en trouvant des moyens de vous recevoir, de travailler avec vous sur la façon dont on doit se réunir, dont on doit travailler ensemble, avec le garant de la concertation qui, s'il a été discret ce soir, a fait un travail remarquable de neutralité. On comprend tout à fait le caractère anxiogène d'un changement de cette nature.

La démocratie participative, c'est le nuancier de couleurs qu'il y a entre « l'attrape-couillon » et le contre-pouvoir, je vous propose de le construire ensemble.

Madame Anne HIDALGO : Avant de conclure la réunion, je vais donner la parole à Jean-François LEGARET, maire du 1^{er} arrondissement, avec lequel nous coprésidons les comités de concertation permanents.

Monsieur Jean-François LEGARET : J'ai beaucoup d'estime pour Hamou BOUAKKAZ, mais il m'a fait peur quand il a dit, « la concertation est forcément imparfaite », mais enfin il a mieux terminé en disant, « on peut l'améliorer ». Je pense que l'on peut l'améliorer.

Si j'ai bien fait le compte, c'est la quatrième grande réunion publique sur les Halles. Ce soir, il y a entre 100 et 150 personnes, les trois précédentes, c'était un étiage entre 600 et 1 000 personnes. Hélas ! Le quorum ce soir n'est pas atteint et sur un sujet de cette nature, on a vraiment besoin de la participation beaucoup plus massive et beaucoup plus large, parce que c'est un sujet qui est à la fois parisien, local, régional, national. Alors, le « consensus total » et parfait, c'est évidemment un objectif impossible à atteindre, mais en tout cas, tenir compte de la validation par tous ceux qui s'intéressent au sujet, je crois que c'est important. C'est la raison pour laquelle je souhaite ardemment que l'on ne s'arrête pas à cette réunion de ce soir, dont la date n'est certainement pas parfaite, l'horaire non plus, et qu'à la rentrée, on ait aussitôt que possible des réunions qui puissent nous permettre d'approfondir. Il y a des points qui, ce soir, n'ont été qu'esquissés... C'est bien de se parler, je ne regrette pas d'être venu et j'espère que personne ne regrette d'être venu ce soir, mais je pense que l'on a vraiment besoin d'aller plus loin.

Sur les grands choix, j'ai déjà dit depuis longtemps qu'elle était ma position, je ne l'impose à personne. En décembre 2004, quand David MANGIN a été désigné, j'ai voté contre. À la fin juin 2007, quand BERGER et ANZIUTTI ont été désignés, j'ai voté pour. Depuis, je ne regrette aucun de ces deux choix et ce n'est pas du tout une question personnelle. Je considère que sur la Canopée, on a un projet qui est quand même très largement soutenu et sur lequel la concertation permet de le faire évoluer favorablement. Sur le jardin, je suis désolé de dire que pour l'instant, il y a vraiment un blocage. Il faudra bien sortir de ces blocages, parce que, qu'il s'agisse du parti global d'aménagement qui a été décidé par M. MANGIN... M. MANGIN nous a dit tout à l'heure, « eh bien, c'est comme cela et puis la démocratie représentative, le Conseil de Paris décidera et il n'y aura plus rien à dire ». Non ! J'espère surtout, monsieur MANGIN, que cela ne se terminera pas comme cela et qu'on arrivera tout de même à faire évoluer ce projet qui, pour l'instant, ne donne satisfaction à personne.

C'est un petit jardin, comme cela a été rappelé, 4,3 ha, ce n'est pas du tout le Luxembourg ou le jardin des Tuileries. C'est un jardin dans lequel on a finalement des végétaux qui sont encore en pleine croissance et qu'il s'agirait aujourd'hui d'arracher, de scier, et ça, je pense que personne ne le souhaite. D'ailleurs, sur le plan, les aménagements d'aires de jeux sont précisément dans le mail Berger qui est un des aspects du jardin auquel tous les riverains, ou en tout cas la très grande majorité des riverains sont attachés. Il y a d'autres aspects qui sont plus complexes, j'en conviens, mais cela veut dire qu'il faut y travailler.

Sur le jardin Lalanne, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce que nous a dit Fabienne GIBOUDEAUX. Elle nous dit, « aujourd'hui, il y a des schémas sur lesquels on travaille avec des artistes autres que Mme LALANNE ». Moi, je ne fais pas de fétichisme ; si on est capable de faire la démonstration que l'on peut maintenir l'esprit, reconstituer, vraisemblablement pas sur le même périmètre, vraisemblablement pas sur le même emplacement, quelque chose qui donne satisfaction, eh bien cela mérite en tout cas que l'on en discute. Je ne suis pas du tout pour la conservation *in situ* et que l'on ne touche à rien, d'autant plus que, comme cela a été dit, et personne ne peut le contester, il y a des zones du jardin qui, aujourd'hui, ne sont pas accessibles, probablement parce que la Mairie de Paris n'a pas consenti les efforts

budgetaires de maintenance et d'entretien, d'accord ! mais en tout cas, l'élément de fait aujourd'hui, c'est qu'il faut sortir du blocage.

Le dernier point, c'est la place René Cassin. Je fais partie de ceux qui considèrent que dans l'aménagement des Halles, c'est probablement l'un des aspects les plus réussis. Cela a d'ailleurs été validé par des sondages d'opinion. M. MANGIN a des idées, ses idées vraisemblablement ne sont pas partagées par le plus grand nombre. Donc, à nouveau j'implore Anne HIDALGO – j'ai déjà fait cette requête, mais je n'ai pas encore été entendu, – vraiment, j'aimerais que l'on soit entendu sur ce plan-là, que l'on renonce à cet axe de démolition, je dirai même de vandalisme sur la place René Cassin qui ne convient à personne ; on aurait déjà fait un pas. On pourrait essayer de poursuivre positivement pour essayer pas à pas d'aboutir à un projet des Halles qui soit en tout cas voulu, partagé, souhaité par le plus grand nombre.

Madame Anne HIDALGO : Beaucoup de choses ont été dites dans cette réunion, beaucoup de questions ont été posées, on n'a pas répondu à tout. Je voudrais quand même, avant de faire une conclusion un peu plus générale, dire au représentant de la CFDT que je suis très sensible à la question qu'il pose et que, normalement, dans tout site où il y a des entreprises multiples, il doit y avoir un espace pour les organisations syndicales, pour les délégués de site, ce qui est prévu d'ailleurs par le Code du travail. Nous serons vigilants et nous en parlerons, notamment avec Unibail qui est responsable de la question des espaces commerciaux, mais cela me paraît un point important.

Beaucoup de questions ont été posées autour des déplacements, autour des transports, et l'exposé très précis de nos partenaires de la RATP a apporté des réponses, mais c'est vrai qu'il y a encore à travailler. Les groupes de travail avec Annick LEPETIT...

[Changement de CD]

... C'est extrêmement difficile, parce que nous nous autorisons, ce qui est notre responsabilité aussi, à intervenir sur un site de Paris qui est un site tellement chargé d'histoire et tellement chargé de difficultés qui se sont accumulées, mais aussi d'une vie qui s'est faite sans que personne, finalement, l'ait tout à fait imaginée comme cela, mais qui s'est organisée avec ses chaos, avec ses réussites et avec ses échecs. Eh bien, intervenir là-dedans, c'est effectivement une responsabilité très lourde, et cette responsabilité très lourde, si nous avons souhaité nous faire accompagner par deux grands architectes... et j'insiste, je dis que moi, je suis très fière de travailler avec Patrick BERGER et avec David MANGIN sur ce projet. Je suis très fière parce que, non seulement ce sont de grands architectes, parce qu'ils sentent la ville, parce qu'ils ont fait l'effort l'un et l'autre de se replonger dans cette histoire de ce lieu de Paris qui appartient à l'histoire, mais qui doit aussi être travaillé pour avoir un avenir dans lequel nous nous retrouvons nous et les générations qui viennent, et pas uniquement les Parisiens, ce lieu appartient aux Franciliens et à tous ceux qui considèrent qu'ils ont des droits sur Paris et ils sont nombreux, bien au-delà même des frontières de notre pays. Moi, je suis très fière que l'on puisse travailler avec ces deux grands architectes qui, en plus, ont non seulement une sensibilité, mais une patience à toute épreuve. Et franchement, je crois qu'il faut parfois goûter un peu le plaisir de la chance qu'on a, même si on n'est pas d'accord sur tout.

Goûter le plaisir de la chance qu'on a, c'est se donner les moyens de participer, d'intervenir, de contribuer, et franchement, les réunions que l'on a eues, il y a eu là aussi des choses plus ou moins réussies et nous en sommes tous responsables, mais il y a quand même eu des réunions très intéressantes où, progressivement, on a commencé à aborder des sujets qui n'avaient pas été creusés, qui n'avaient pas été travaillés et qui, pourtant, sont aussi importants que d'autres qui avaient occupé un peu plus l'espace de la concertation sur le projet des Halles. Eh bien, je crois qu'il faut qu'on se donne les moyens. Comme l'a dit Hamou BOUAKKAZ, d'abord de s'écouter. Moi, dans ce qui est dit, il y a des choses qui me font travailler, qui me perturbent, qui me font réfléchir, qui m'amènent à poser des questions,

et puis il y a parfois aussi une façon de revenir à une objectivation des sujets du débat. Il faut parfois, quand les choses deviennent un peu confuses, que l'on revienne au réel, au rationnel, aux faits, et qu'à partir des faits, on élabore nos décisions en essayant, bien sûr, de produire des décisions qui ne viendront pas créer des chaos, des fractures et des choses dans lesquels les gens qui auront à vivre les Halles les vivront mal. Ce que nous voulons, c'est faire de ce lieu un lieu dont les Parisiens et les Franciliens restent fiers, et c'est ce travail-là qui nous anime.

Moi, je suis très enthousiaste et je peux vous dire que l'équipe qu'il y a à la Ville, qui est nombreuse ici, et les adjoints mobilisés ici sont tous rentrés dans le sujet – il y a des nouveaux adjoints, il y en a des plus confirmés, on est tous rentrés dans le sujet avec beaucoup de passion et on a envie de le porter, parce qu'on y croit ; nous, on y croit ! Ce qui va sortir de ce projet, c'est quelque chose qui va nous engager tous et qui va être un élément fondamental de l'avenir de Paris, donc nous ne traitons pas cela à la légère, nous ne traitons pas la parole des citoyens à la légère. Il y a des points sur lesquels on est d'accord, il y a des points sur lesquels on n'est pas d'accord, mais je tenais quand même à le dire.

Pour moi, sur ce projet, il n'y a pas de blocage, il y a des sujets qui doivent évoluer. C'est vrai notamment sur la place René Cassin. On en parle, c'est un lieu qui vit, c'est un lieu qui a trouvé sa vie. Il y a d'autres lieux qui se substitueront sans doute à cela, qu'on le veuille ou non, et tant mieux, parce que la vie fait son œuvre, mais c'est un lieu qui vit et sur lequel je sais qu'il y a une attention particulière et un travail qui doit encore aboutir à des solutions qui, je l'espère, nous satisferont tous, parce que ce lieu-là reste quand même une place, une place importante et un lieu de rencontre sur lequel nous devons travailler. Le travailler, cela ne veut pas dire le conserver à l'identique, cela veut dire le faire évoluer, accepter ces évolutions, et c'est ce travail-là auquel nous devons nous atteler.

Je crois qu'il est très important, et je rejoins tout à fait ce qu'ont dit le garant de la concertation, Jean-François LEGARET, Hamou BOUAKKAZ et d'autres, il faut que l'on ait d'autres réunions publiques, d'autres réunions d'information, d'échanges, de débats. En tous les cas, moi, cela ne me fait pas peur ! J'ai conduit d'autres projets un peu plus difficiles encore compte tenu du contexte politique dans lequel je les ai conduits, cela ne me fait pas peur. Je sais qu'il y a besoin sans doute de dégager un certain nombre d'arguments et d'expressions et je suis convaincue qu'à force de se côtoyer, on va s'habituer les uns aux autres. En tous les cas, moi, j'ai vraiment envie de m'habituer... même à Mme BOURGUINAT... vous voyez ! Et je ne suis pas maso...

Donc, je suis vraiment partante pour qu'il y ait d'autres réunions d'information, un calendrier vraiment poussé, deux groupes de travail qui sont des groupes techniques, mais auxquels j'invite vraiment à y participer tous ceux et celles qui le peuvent, et des réunions d'information publiques, parce que ce projet va évoluer. Mais en tous les cas, et je crois que c'est à peu près le même enthousiasme qui nous anime, qu'il soit porté par des propos plus négatifs ou par des propos plus positifs, sachez que ce lieu, il nous appartient un peu aussi de lui donner la vie qui doit accompagner son évolution dans ce cœur de Paris.

Je vous remercie et à très bientôt.